MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité



Année scolaire 2026-2027

Service en ligne Orientation en 2de

Phase provisoire d'orientation

Guide à l'attention des chefs d'établissement et de leurs équipes pour l'accompagnement des familles

Sommaire

1. Siecle Orientation 5

1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire 5

1.2. Actions à effectuer au cours de la phase provisoire 10

1.3. Comment suivre la procédure 12

1.4. Comprendre le dialogue entre le service en ligne et Siecle Orientation 13

1.5. Suivre la formulation des choix d'orientation 14

1.6. Saisir les avis provisoires 15

1.7. Suivre la réception des avis par les familles 17

1.8. Comment les données de la procédure d'orientation s'affichent dans la fiche de dialogue élève 19

1.9. Recommandations 20

1.10. Documentation d'accompagnement 21

2. Service en ligne 23

2.1. Connexion au service en ligne Orientation 23

2.2. Accès au service au cours de la campagne d'orientation de l'académie 27

2.3. Choisir son orientation 28

2.4. Choisir la 1re générale 32

2.5. Choisir plusieurs voies d'orientation 40

2.6. Choisir la 1re technologique 41

2.7. Choisir la 1re préparant au brevet de technicien métiers de la musique 44

2.8. Choisir un autre parcours : l'accès à la voie professionnelle 44

2.9. Enregistrer les choix d'orientation 45

2.10. Voir et modifier les choix enregistrés 47

2.11. Voir l'avis du conseil de classe 50

2.12. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie 53

2.13. Connexion de l'élève 54

1. Siecle Orientation

Gestion de la procédure d'orientation et du service en ligne

Vous trouverez ci-dessous des recommandations pour l'utilisation de Siecle Orientation et du service en ligne Orientation dans le cadre de la campagne d'orientation 2026-2027 afin de permettre **le bon échange des données de la procédure d'orientation entre les deux applications et leur intégration**.

1.1. Actions à effectuer avant la phase provisoire

Compléter les adresses de courriel

Dans Siecle BEE, **compléter les adresses de courriel** de tous les représentants légaux de l'élève.

Fixer le découpage de l'année scolaire

Le découpage de l'année scolaire fixé en **trimestre** ou en **semestre** s'affiche dans la fiche de dialogue et dans le service en ligne Orientation.

NOUVEAUTÉ

Dans les lycées proposant une classe de 3e prépa métiers, un découpage spécifique de l'année scolaire pour les classes de 2de GT et de 3e est désormais possible.

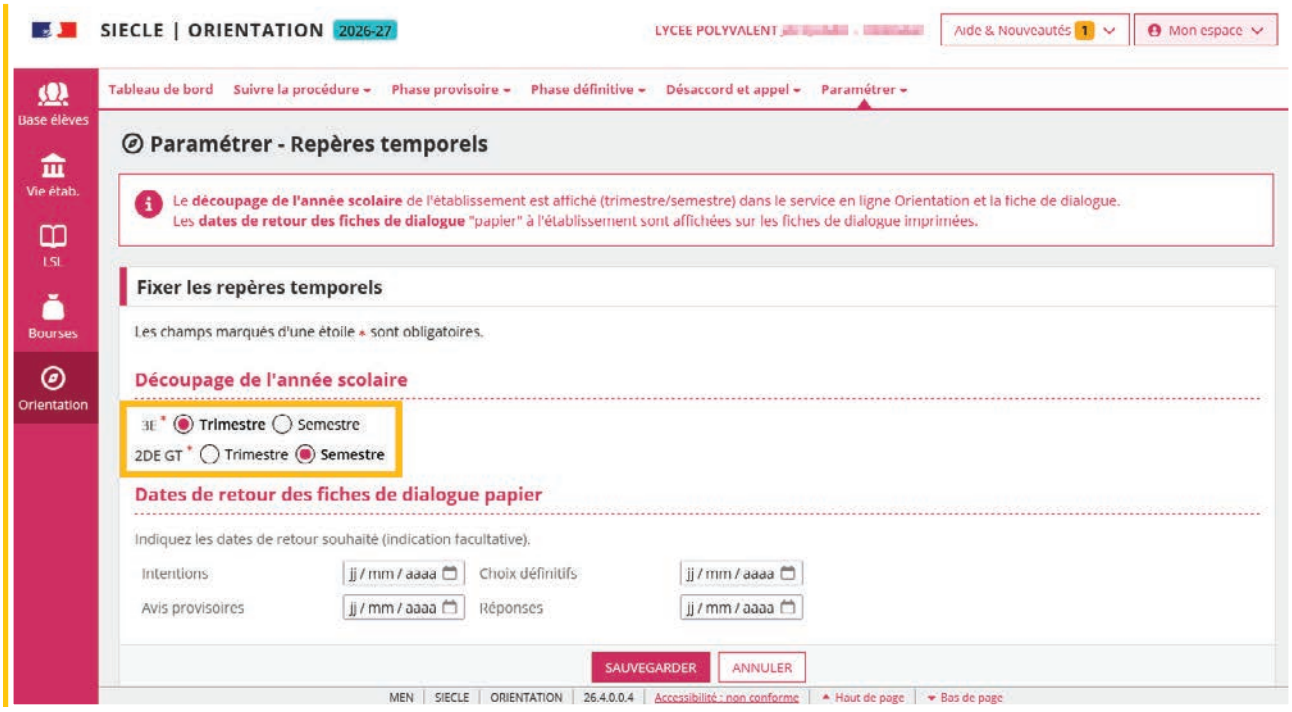

Fixer la date de consolidation des demandes

La date de consolidation des demandes pour chaque division permet de **programmer la fermeture de la saisie des choix d'orientation dans le service en ligne et d'ouvrir la saisie des avis provisoires du conseil de classe**.

Les choix d'orientation peuvent être saisis par les familles dans le service en ligne jusqu'à la veille du jour de la consolidation des demandes.

Par exemple si vous fixez la date au 15 février, la **saisie des choix en ligne est possible jusqu'au 14 février à 23h59 et à partir du 15 février, vous pouvez saisir les avis** provisoires dans Siecle Orientation.



Dès que la date de consolidation des demandes est fixée, la période pour choisir son orientation s'affiche immédiatement dans le **Fil des évènements** de **Scolarité Services**.



Les familles peuvent choisir une orientation en ligne à partir du début de la phase provisoire de l'académie jusqu'à la veille de la date de consolidation des demandes.

Comment rouvrir les saisies dans le service en ligne si besoin

La date de consolidation des demandes peut être modifiée si besoin **pour rouvrir les saisies dans le service en ligne**.

Si des avis provisoires existent cette action entraine leur suppression pour la division.

Les choix des familles saisis avant la réouverture sont conservés.



La réouverture des saisies n'est pas possible si des familles ont accusé réception des avis provisoires



Paramétrer les enseignements de spécialité

Dans Siecle Orientation, **avant l'ouverture de la phase provisoire, paramétrer les enseignements de spécialité** qui seront proposés aux élèves dans l'établissement à la rentrée prochaine.

En fonction du paramétrage, **deux listes complémentaires** d'enseignements de spécialité seront **affichées aux familles sur le service en ligne Orientation, la liste des enseignements proposés dans l'établissement et celle des enseignements non proposés dans l'établissement**. Si ce paramétrage n'est pas effectué, les deux listes seront identiques et comprendront tous les enseignements de spécialité existants.

Le bouton **Réinitialiser** est affiché lorsqu'il n'y a aucune demande saisie, il permet de décocher la sélection des enseignements de spécialité pour l'actualiser si besoin. Cette fonctionnalité est utile dans le cas d'un établissement ne pouvant sélectionner au moins quatre enseignements de spécialité.

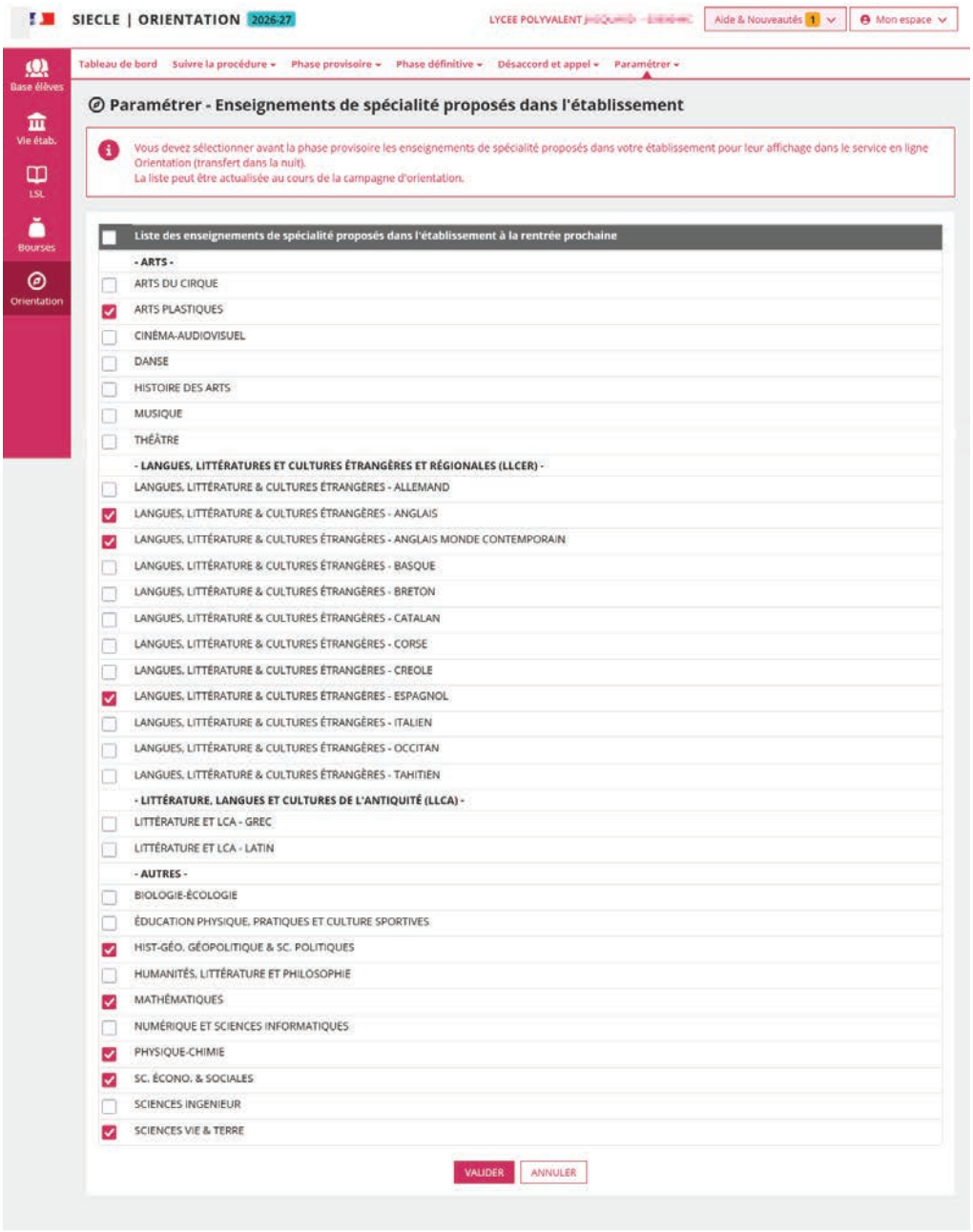
SIECLE | ORIENTATION 2026-27
LYCEE POLYVALENT
Aide & Nouveautés 1
Mon espace
Base élèves
Vie établ.
LSL
Bourses
Orientation
Tableau de bord
Suivre la procédure
Phase provisoire
Phase définitive
Désaccord et appel
Paramétrer
Paramétrer - Enseignements de spécialité proposés dans l'établissement
Vous devez sélectionner avant la phase provisoire les enseignements de spécialité proposés dans votre établissement pour leur affichage dans le service en ligne Orientation (transfert dans la nuit).
La liste peut être actualisée au cours de la campagne d'orientation.
Liste des enseignements de spécialité proposés dans l'établissement à la rentrée prochaine
- ARTS -
ARTS DU CIRQUE
ARTS PLASTIQUES
CINÉMA-AUDIOVISUEL
DANSE
HISTOIRE DES ARTS
MUSIQUE
THÉÂTRE
- LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES (LLCER) -
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ALLEMAND
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ANGLAIS MONDE CONTEMPORAIN
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - BASQUE
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - BRETON
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - CATALAN
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - CORSE
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - CREOLE
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ESPAGNOL
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - ITALIEN
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - OCCITAN
LANGUES, LITTÉRATURE & CULTURES ÉTRANGÈRES - TAHITIEN
- LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ (LLCA) -
LITTÉRATURE ET LCA - GREC
LITTÉRATURE ET LCA - LATIN
- AUTRES -
BIOLOGIE-ÉCOLOGIE
ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES
HIST-GÉO, GÉOPOLITIQUE & SC. POLITIQUES
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE
MATHÉMATIQUES
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES
PHYSIQUE-CHIMIE
SC. ÉCONO. & SOCIALES
SCIENCES INGENIEUR
SCIENCES VIE & TERRE
VALIDER
ANNULER

Compléter les champs personnalisables des flyers dédiés

Les flyers sont mis à disposition sur l'intranet Pléiade, vous pouvez les compléter avec les **dates d'ouverture et de fermeture de chaque phase sur le service en ligne Orientation et les dates des conseils de classe**, puis **les diffuser aux familles**.

Chaque phase est ouverte et fermée automatiquement sur le service en ligne Orientation selon le calendrier paramétré par le service académique d'information et d'orientation. Ce calendrier est visible par l'établissement dans le **Tableau de bord** de Siecle Orientation.

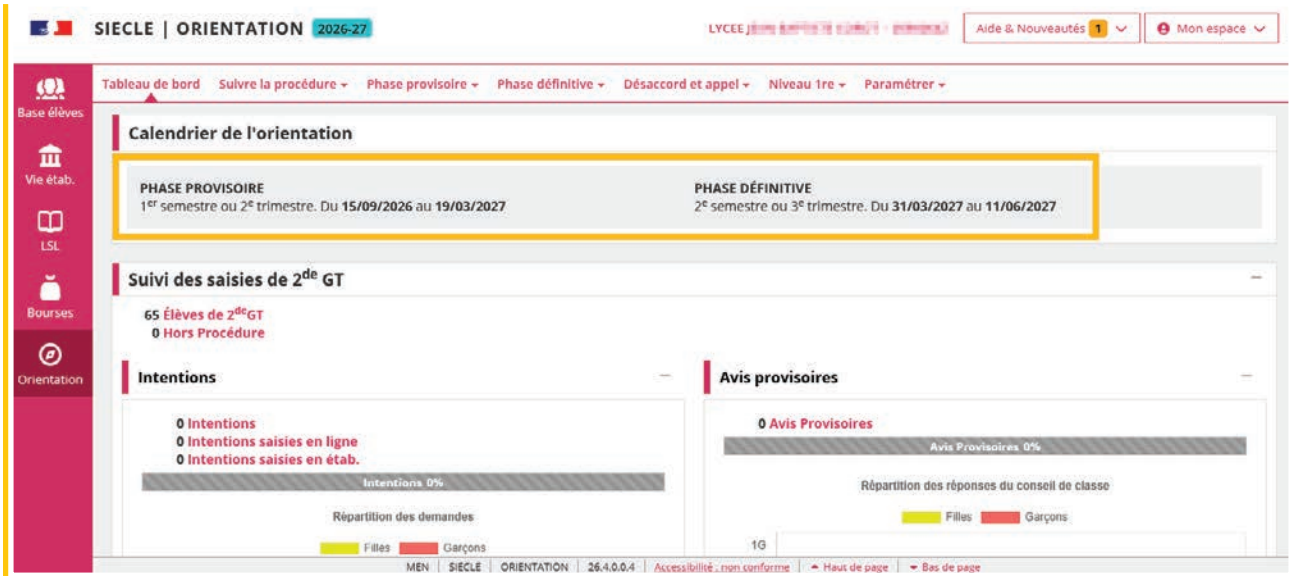

1.2. Actions à effectuer au cours de la phase provisoire

Les actions du chef d'établissement dans Siecle Orientation

> Suivre les choix d'orientation > saisir les avis provisoires > suivre la réception des avis.

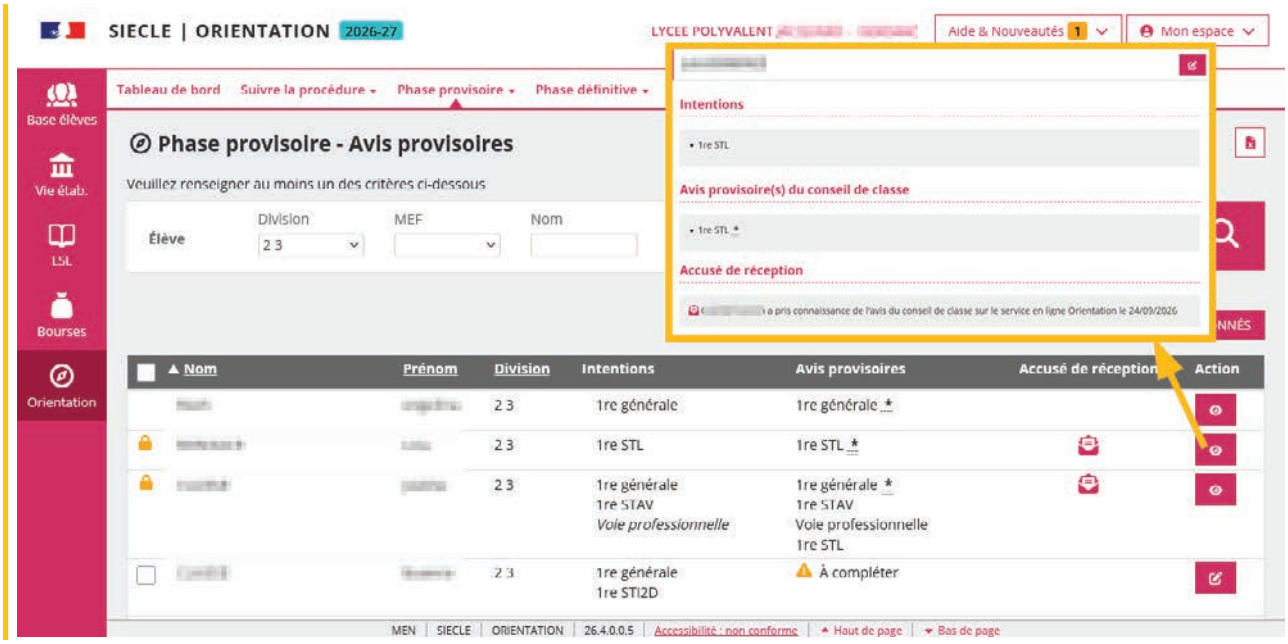

Les actions des familles dans le service en ligne

> Choisir son orientation > voir l'avis du conseil de classe.

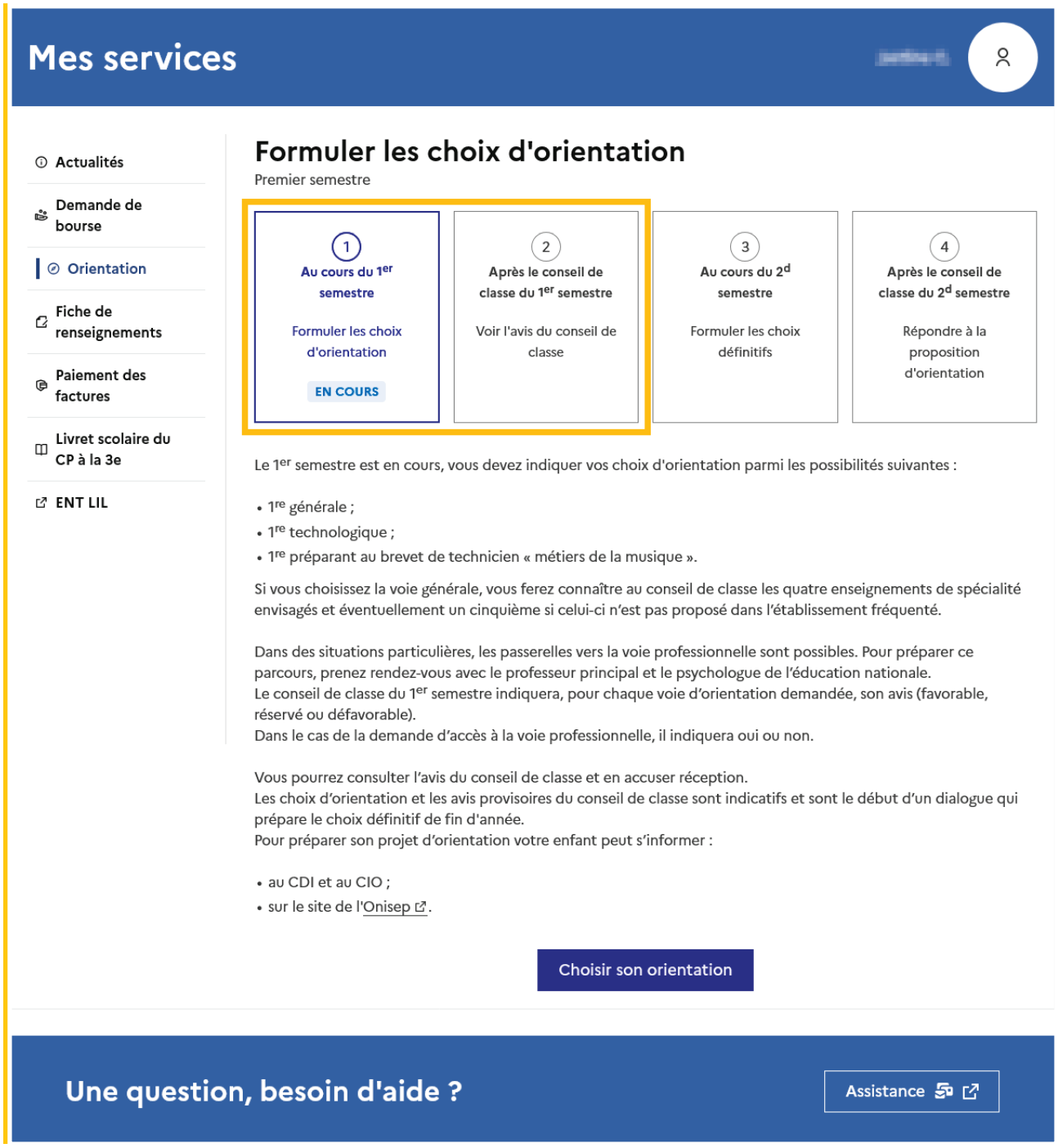

1.3. Comment suivre la procédure

La page **Suivre la procédure-Liste des élèves** permet de suivre l'avancement des saisies et leurs détails dans la fiche élève , les modifier si besoin et compléter les informations manquantes indiquées dans la pop-up.



L'export au format tableur de la liste des enseignements de spécialité envisagés pour les élèves ayant demandé une première générale ainsi que l'export des demandes et des réponses au cours de la procédure d'orientation (phase provisoire, phase définitive, désaccord et appel) permet de suivre le détail des saisies pour chaque élève.

Les enseignements de spécialité sont affichés dans l'ordre de leur saisie.



1.4. Comprendre le dialogue entre le service en ligne et Siecle Orientation

Saisie des choix d'orientation

- Les familles peuvent saisir les choix d'orientation dans le service en ligne jusqu'à la veille de la date de consolidation des demandes.
- Les choix d'orientation peuvent éventuellement être saisis par le chef d'établissement dans Siecle Orientation à partir de la fiche dialogue papier.
- Les choix saisis par le chef d'établissement sont visibles par les familles uniquement à la consultation des avis provisoires du conseil de classe.

Envoi des choix d'orientation

- Chaque nuit, les choix saisis dans le service en ligne sont transmis vers Siecle Orientation.
- Ces choix, une fois intégrés, remplacent ceux éventuellement saisis par l'établissement.

Modifications des choix

- À la demande des familles, les chefs d'établissement peuvent modifier les choix saisis dans le service en ligne au-delà de la date de consolidation des demandes.
- Un courriel est envoyé à chacun des représentants légaux pour les informer des modifications depuis une adresse générique configurée par les services académiques.

Envoi des avis provisoires

- Avant l'envoi des avis provisoires, le service en ligne affiche « Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir ».
- Les avis du conseil de classe sont envoyés dans la nuit suivant leur saisie au service en ligne.

Réception des avis

- Dès le lendemain, les représentants légaux peuvent consulter ces avis et confirmer en ligne qu'ils en ont pris connaissance.
- Les familles peuvent voir l'avis du conseil de classe et accuser réception, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.
- L'accusé de réception est affiché dans Siecle Orientation après son envoi dans la nuit.

Les repères du dialogue

Choix d'orientation saisis par l'établissement dans Siecle Orientation.

Choix d'orientation saisis dans le service en ligne. Les nom et prénom du représentant légal ainsi que la date à laquelle la saisie a été effectuée sont affichés dans l'écran de consultation des choix.

Choix d'orientation saisis dans le service en ligne modifiés par l'établissement dans Siecle Orientation.

Voir la saisie en ligne initiale des choix dans une pop up après leur modification par l'établissement dans Siecle Orientation.

Avis du conseil de classe saisis.

La famille a pris connaissance de l'avis du conseil de classe dans le service en ligne.

1.5. Suivre la formulation des choix d'orientation

Les choix d'orientation sont affichés avec l'origine de la saisie dans l'écran **Intentions**.

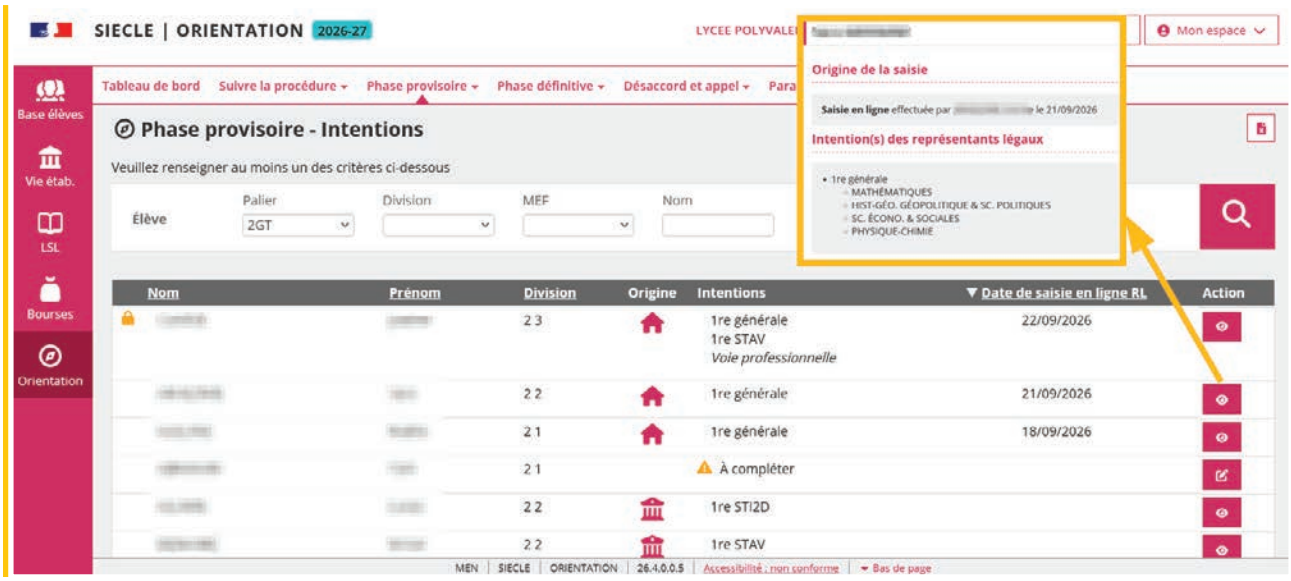

Le détail de la saisie des choix

La saisie des choix est détaillée dans l'écran de saisie des choix de l'élève.

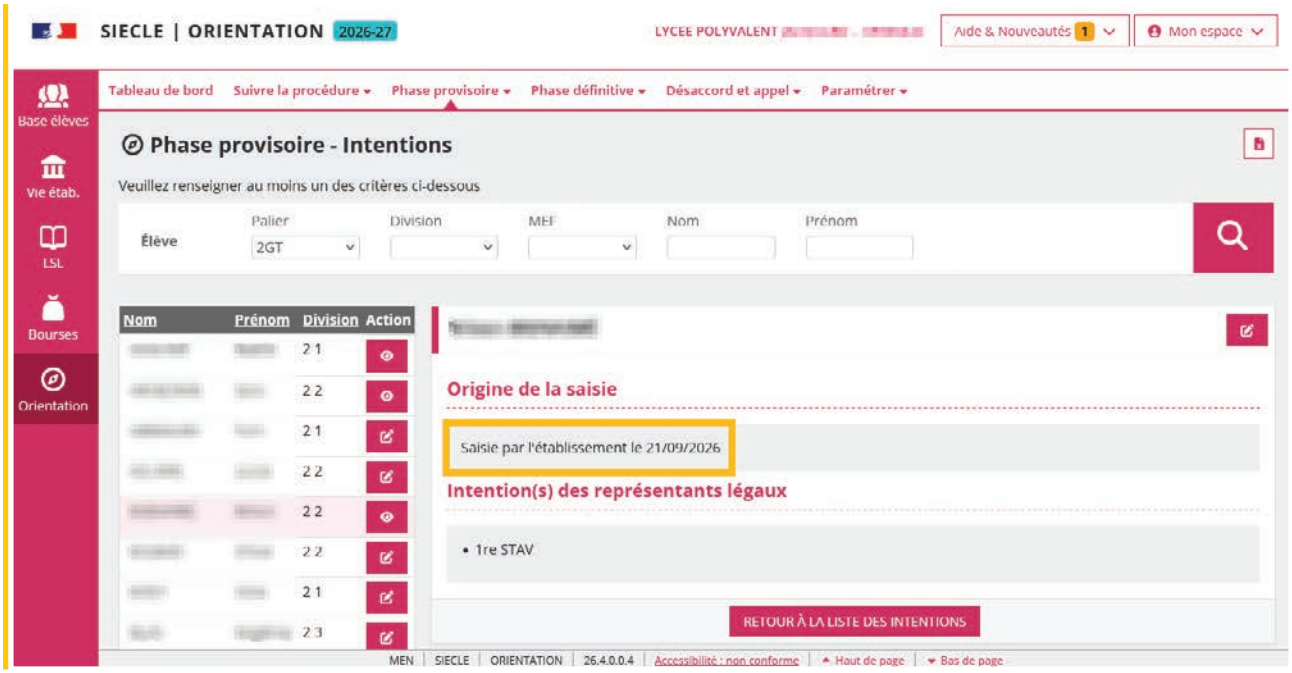

Les choix d'orientation saisis dans le service en ligne sont indiqués avec le nom du représentant légal ayant fait la saisie et la date.

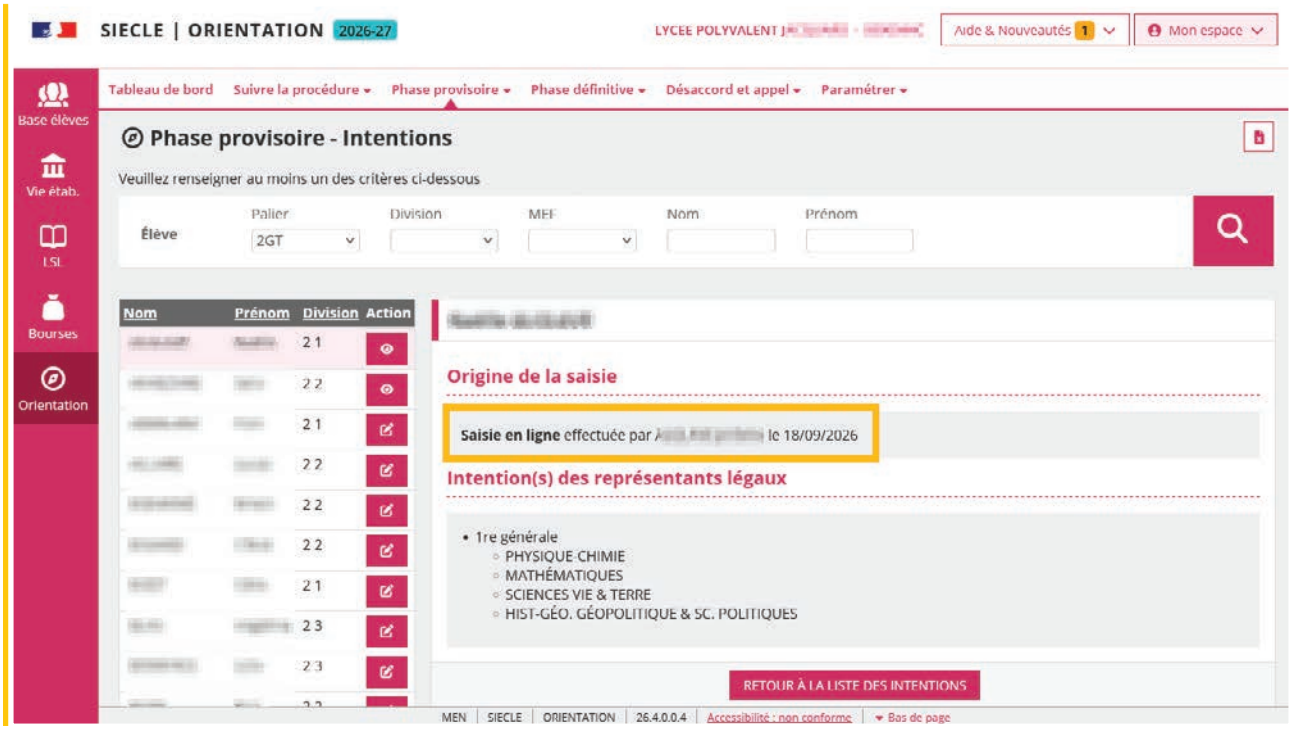

1.6. Saisir les avis provisoires

Au moment du conseil de classe, les choix affichés dans Siecle Orientation sont ceux saisis en établissement ou ceux saisis dans le service en ligne. Dans ce cas ils remplacent les choix déjà saisis en établissement s'ils existent.

L'écran **Avis provisoires** pemet de voir les avis manquants

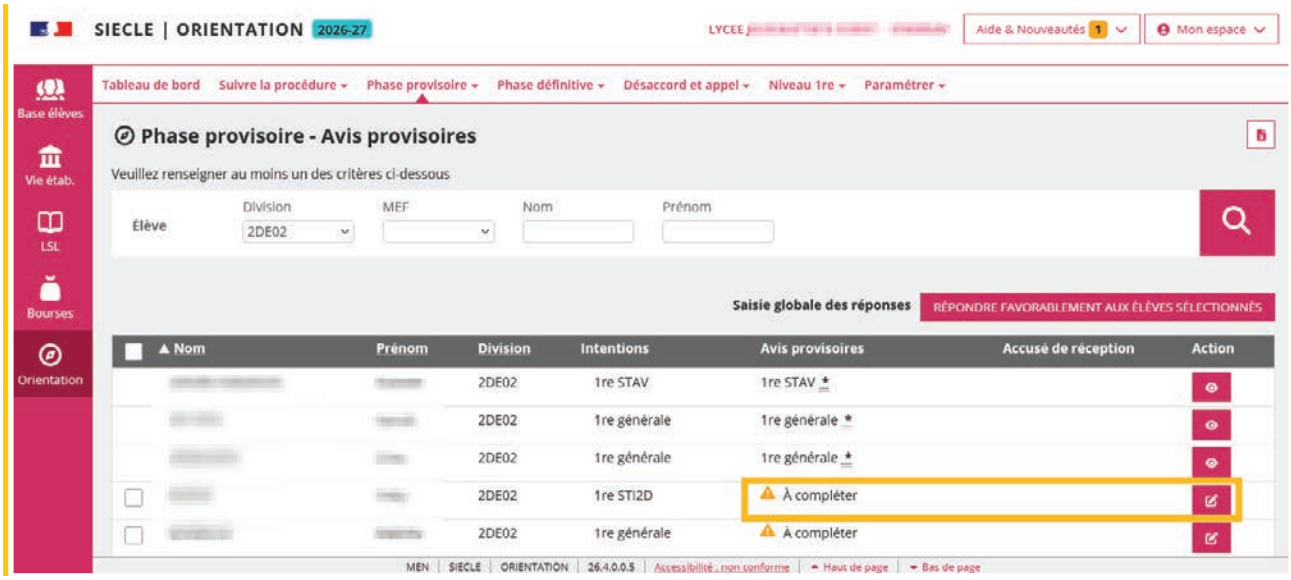

L'établissement peut alors saisir les avis et observations du conseil de classe et, si la famille l'a demandé, modifier ses choix.

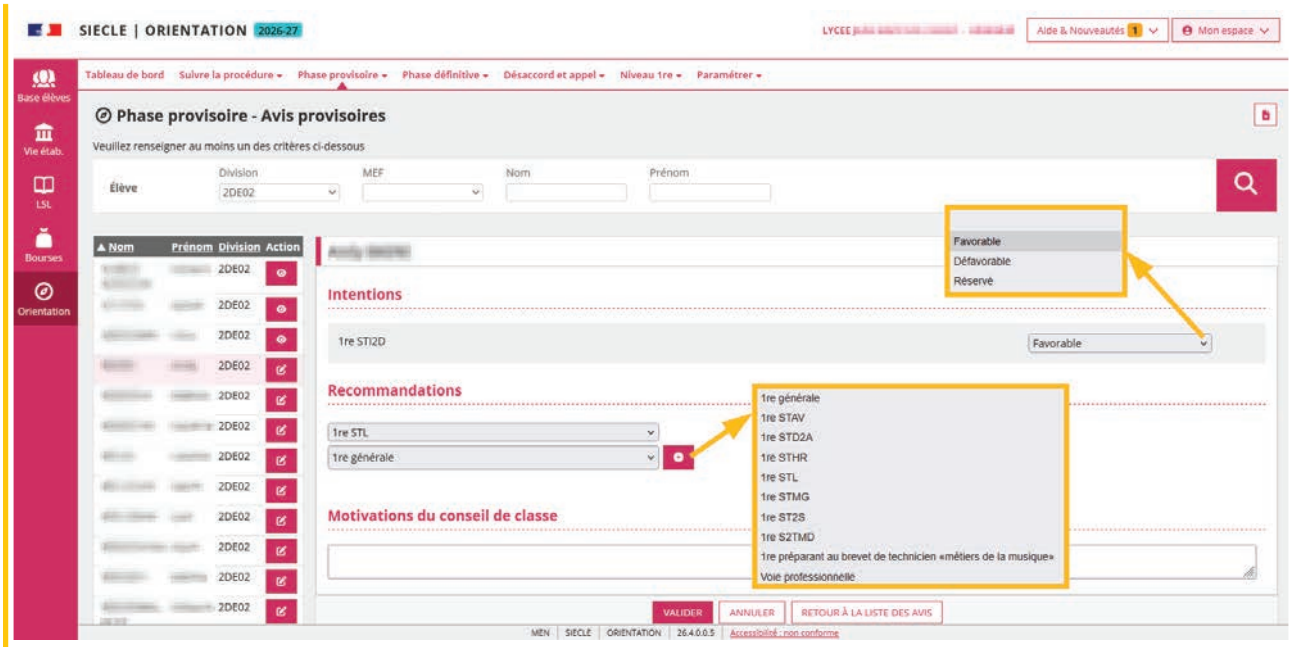

Les avis provisoires sont envoyés dans la nuit suivant leur saisie

Les familles peuvent voir l'avis du conseil de classe et accuser réception, que leur demande ait été saisie dans le service en ligne ou dans Siecle Orientation par le chef d'établissement.

Lorsque les représentants légaux se connectent pour consulter les avis alors que ceux-ci n'ont pas encore été envoyés au service en ligne Orientation, le message suivant est affiché :

« Les avis du conseil de classe ne sont pas encore disponibles, votre établissement est en train de les saisir ».

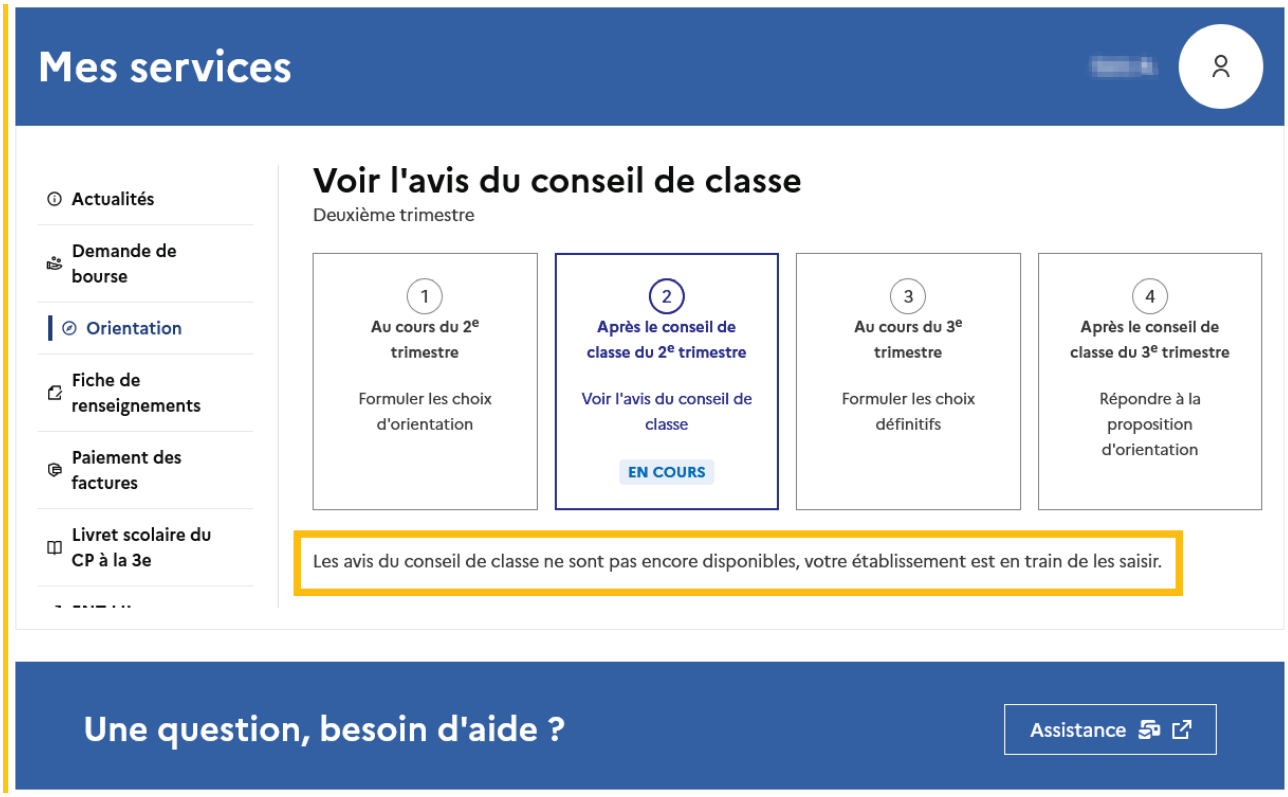

1.7. Suivre la réception des avis par les familles

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche dans Siecle Orientation le lendemain de la saisie.



Accusé de réception de l'avis du conseil de classe

Le représentant légal ne peut indiquer qu'une seule fois avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe dans le service en ligne.

Si vous modifiez cet avis ensuite, vous devrez l'informer des changements effectués.

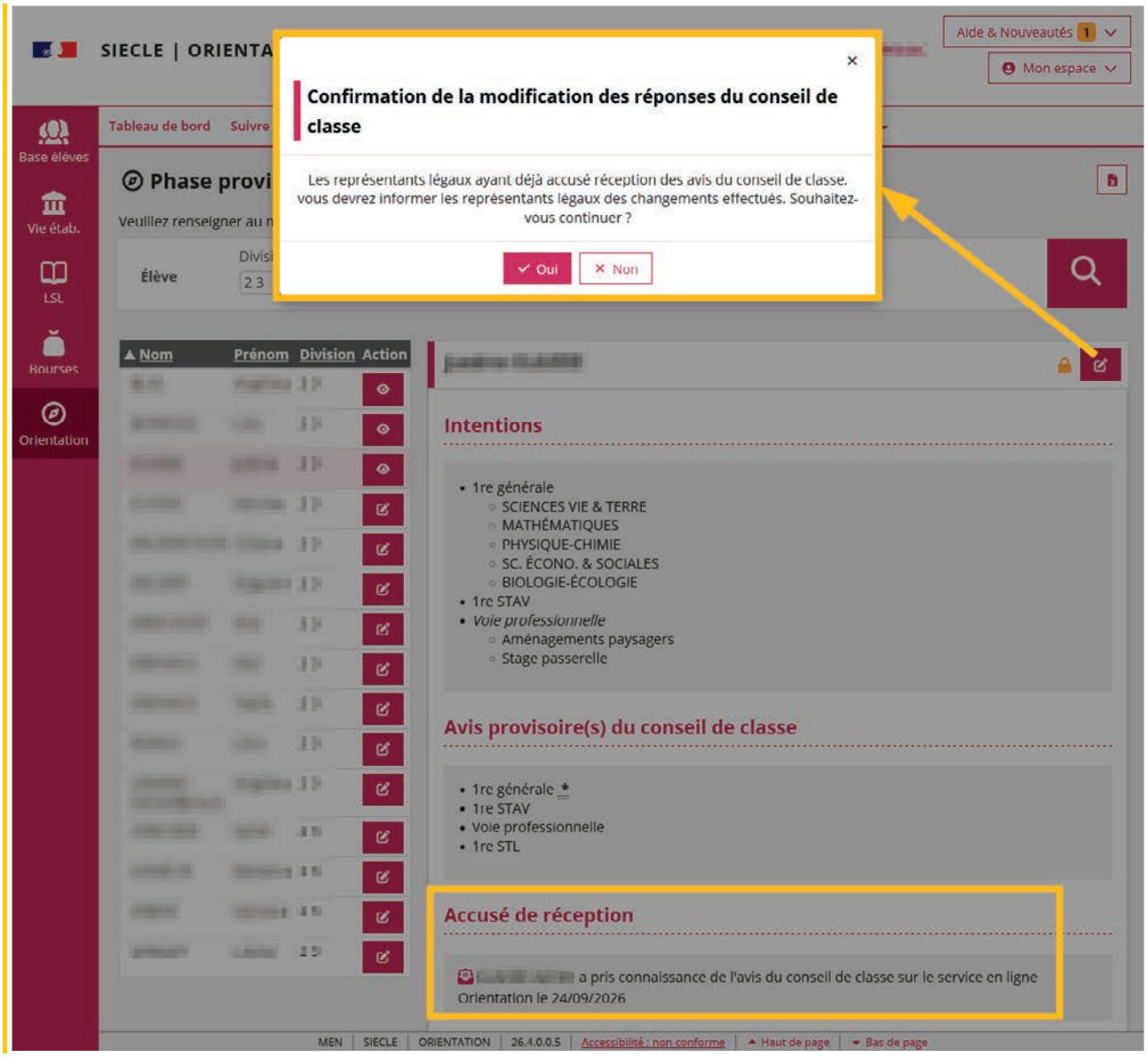

Si vous souhaitez des précisions concernant le fonctionnement de Siecle Orientation, vous pouvez vous référer à l'aide en ligne accessible depuis le module ainsi qu'auprès de votre service académique d'information et d'orientation.



1.8. Comment les données de la procédure d'orientation s'affichent dans la fiche de dialogue élève

Voir le contenu ou imprimer la fiche de dialogue élève

Les fiches de dialogue pour chaque élève peuvent être vues ou imprimées si besoin.

Les informations de la procédure d'orientation y sont affichées après leur intégration dans Siecle Orientation.

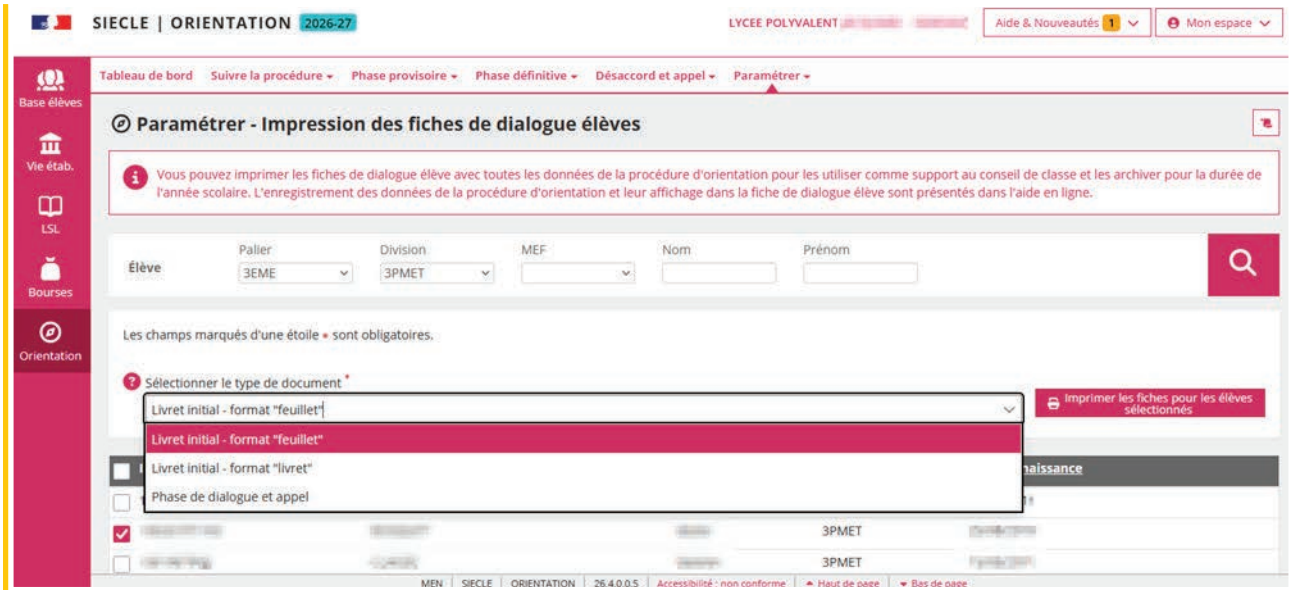

La fiche de dialogue élève avec les informations intégrées

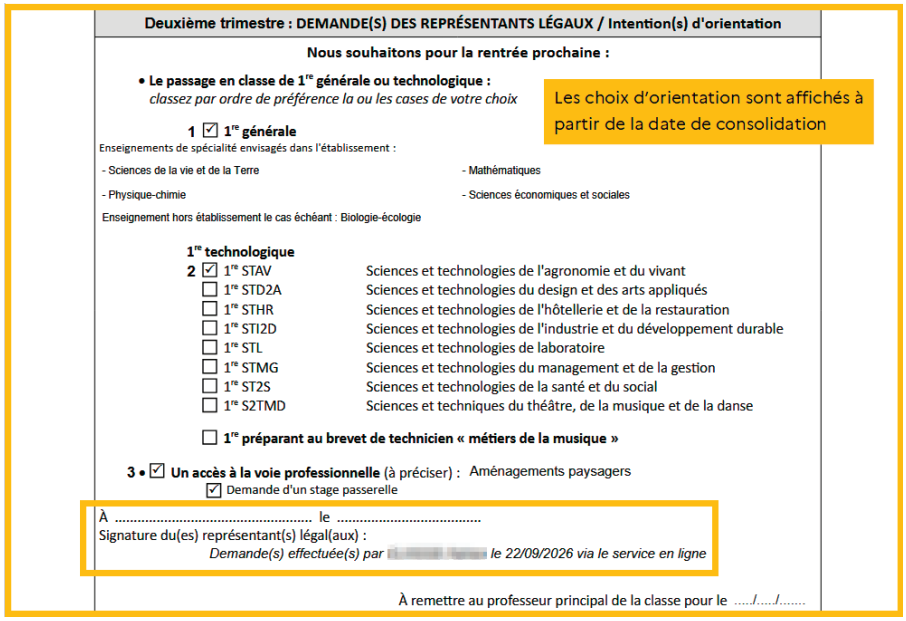

Deuxième trimestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

• **Le passage en classe de 1re générale ou technologique :**
classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix

Les choix d'orientation sont affichés à partir de la date de consolidation

1 ☑ **1re générale**

Enseignements de spécialité envisagés dans l'établissement :

- Sciences de la vie et de la Terre
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences économiques et sociales

Enseignement hors établissement le cas échéant : Biologie-écologie

1re technologique

2 ☑	1re STAV	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant
☐	1re STD2A	Sciences et technologies du design et des arts appliqués
☐	1re STHR	Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
☐	1re STI2D	Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
☐	1re STL	Sciences et technologies de laboratoire
☐	1re STMG	Sciences et technologies du management et de la gestion
☐	1re ST2S	Sciences et technologies de la santé et du social
☐	1re S2TMD	Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

☐ **1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »**

3 • ☑ **Un accès à la voie professionnelle** (à préciser) : Aménagements paysagers
☑ Demande d'un stage passerelle

À ..... le .....
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :
Demande(s) effectuée(s) par [redacted] le 22/09/2026 via le service en ligne

À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....

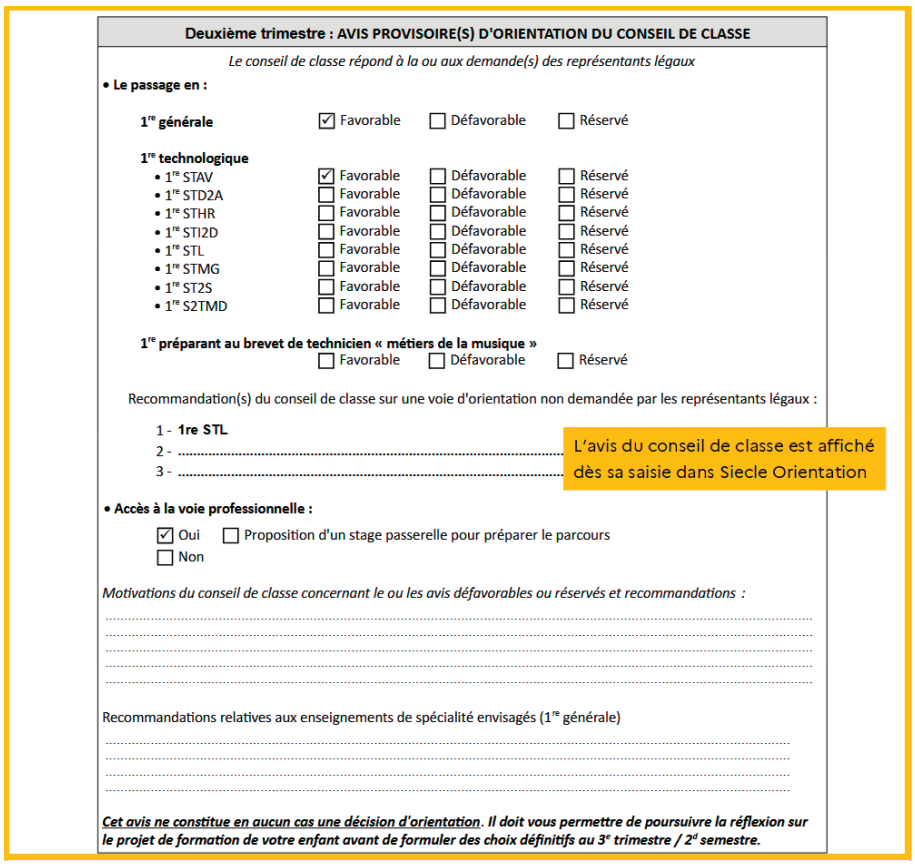

Deuxième trimestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond à la ou aux demande(s) des représentants légaux

• **Le passage en :**

1re générale	☑ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
1re technologique			
• 1re STAV	☑ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re STD2A	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re STHR	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re STI2D	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re STL	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re STMG	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re ST2S	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
• 1re S2TMD	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé
1re préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »	☐ Favorable	☐ Défavorable	☐ Réservé

Recommandation(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1 - **1re STL**
2 - .....
3 - .....

L'avis du conseil de classe est affiché dès sa saisie dans Siecle Orientation

• **Accès à la voie professionnelle :**

☑ Oui ☐ Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours
☐ Non

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

.....
.....
.....
.....
.....

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés (1re générale)

.....
.....
.....
.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3e trimestre / 2d semestre.

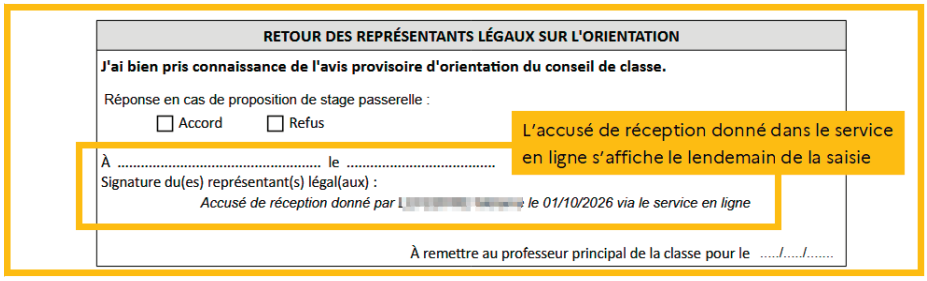

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle :
☐ Accord ☐ Refus

À ..... le .....
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :
Accusé de réception donné par L[redacted] le 01/10/2026 via le service en ligne

L'accusé de réception donné dans le service en ligne s'affiche le lendemain de la saisie

À remettre au professeur principal de la classe pour le ...../...../.....

1.9. Recommandations

Il est nécessaire d'informer les représentants légaux si des modifications sont effectuées dans Siecle Orientation, dans les situations suivantes :

- modification des avis du conseil de classe alors que les représentants ont déjà accusé réception sur le service en ligne Orientation ;
- modification du paramétrage des enseignements de spécialité alors que les représentants ont déjà effectué leurs demandes sur le service en ligne Orientation ;
- un message d'alerte s'affiche si la sélection ne correspond plus aux enseignements de spécialité proposés et indique à la famille de modifier sa sélection, si elle n'est pas modifiée **cela n'est pas bloquant**.



1.10. Documentation d'accompagnement

- Flyers à destination des familles.
- Guides à l'attention des établissements pour l'accompagnement des familles lors de la phase provisoire.
- Aide en ligne accessible depuis Siecle Orientation dans le menu **Aide et Nouveautés**
- Diaporama de présentation du service en ligne Orientation « Comment demander sa voie d'orientation après la 2de ».

Assistance en ligne

- Une plateforme d'assistance nationale est mise à disposition des familles pour les questions techniques. La plateforme est accessible depuis le service en ligne Orientation à chaque étape de la saisie.

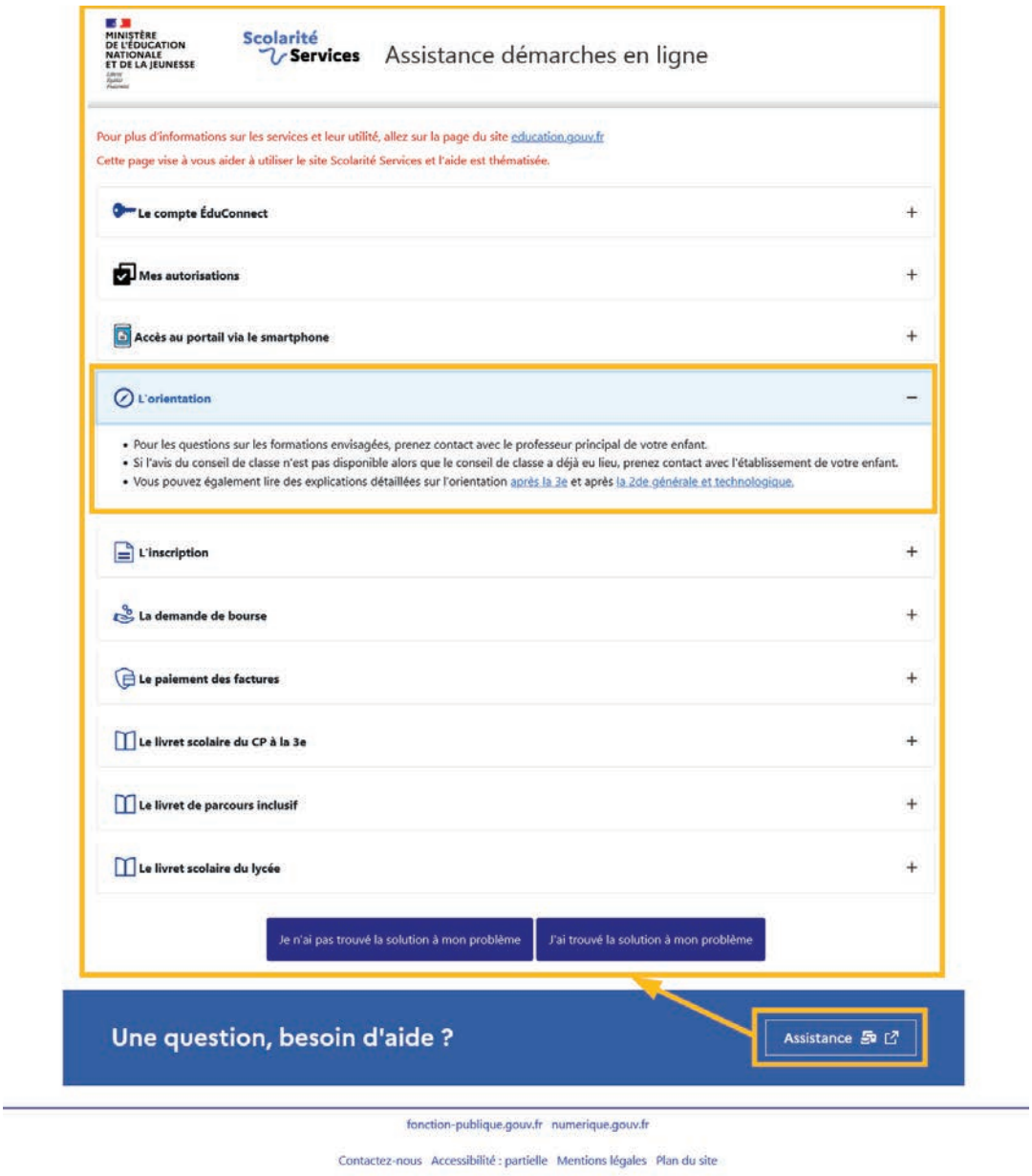

2. Service en ligne

L'ergonomie du service en ligne a été revue pour améliorer son accessibilité et être utilisable par toute personne en situation de handicap.

Les étapes de la demande d'orientation

Ce chapitre présente **la démarche en ligne pour la demande d'orientation après la 2de générale et technologique** afin que vous puissiez apporter aux familles l'accompagnement dont elles pourraient avoir besoin lors de la phase provisoire de la procédure d'orientation.

Un seul des représentants légaux de l'élève peut effectuer la saisie des choix d'orientation, l'un ou l'autre des représentants légaux peut prendre connaissance des avis du conseil de classe.

2.1. Connexion au service en ligne Orientation

Accès avec l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr

Le service en ligne Orientation est accessible par le portail national Scolarité Services à l'adresse unique teleservices.education.gouv.fr :

- Le service en ligne Orientation mis à disposition des représentants légaux et des élèves eux-mêmes est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- **le compte d'un représentant légal permet de saisir les choix d'orientation et d'accuser réception** de l'avis donné par le conseil de classe ;
- le compte d'un élève permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



Connexion avec un compte ÉduConnect ou FranceConnect

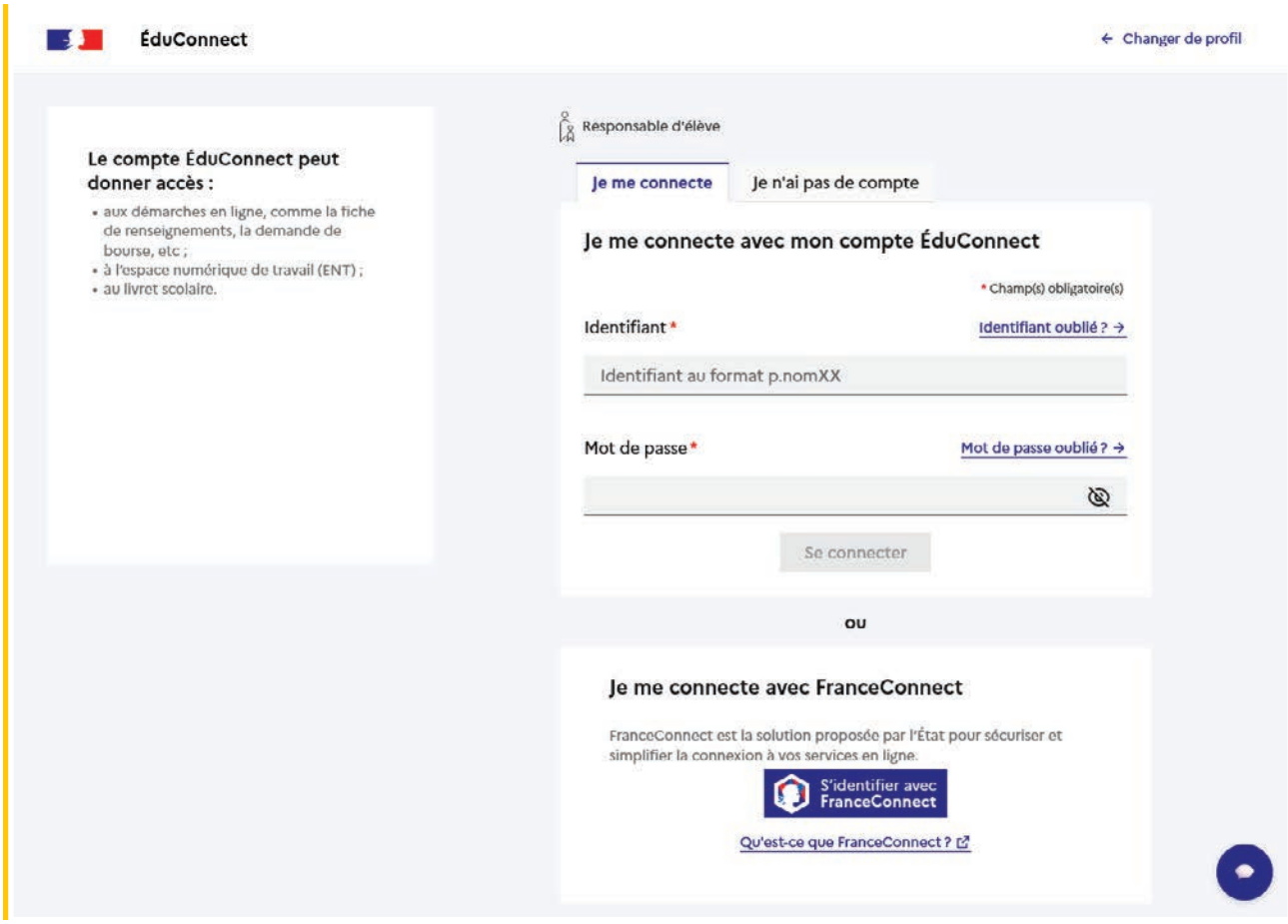

Le cas échéant le représentant légal peut sur son compte ÉduConnect :

- rattacher un enfant à son compte ;
- vérifier son adresse de messagerie.

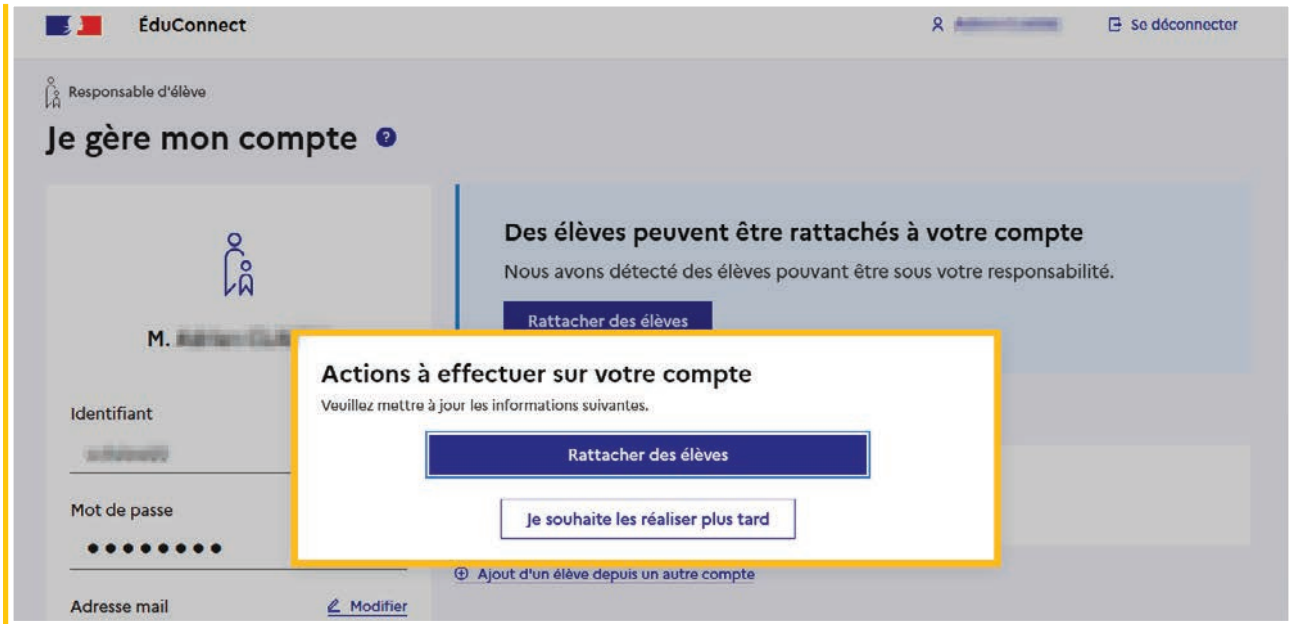

Accès des représentants légaux aux services en ligne

La page d'accueil de Scolarité Services permet de consulter le calendrier des démarches tout au long de l'année scolaire.

Le **Fil des évènements** rappelle au bon moment **la démarche à effectuer** et permet d'y accéder directement en un seul clic.

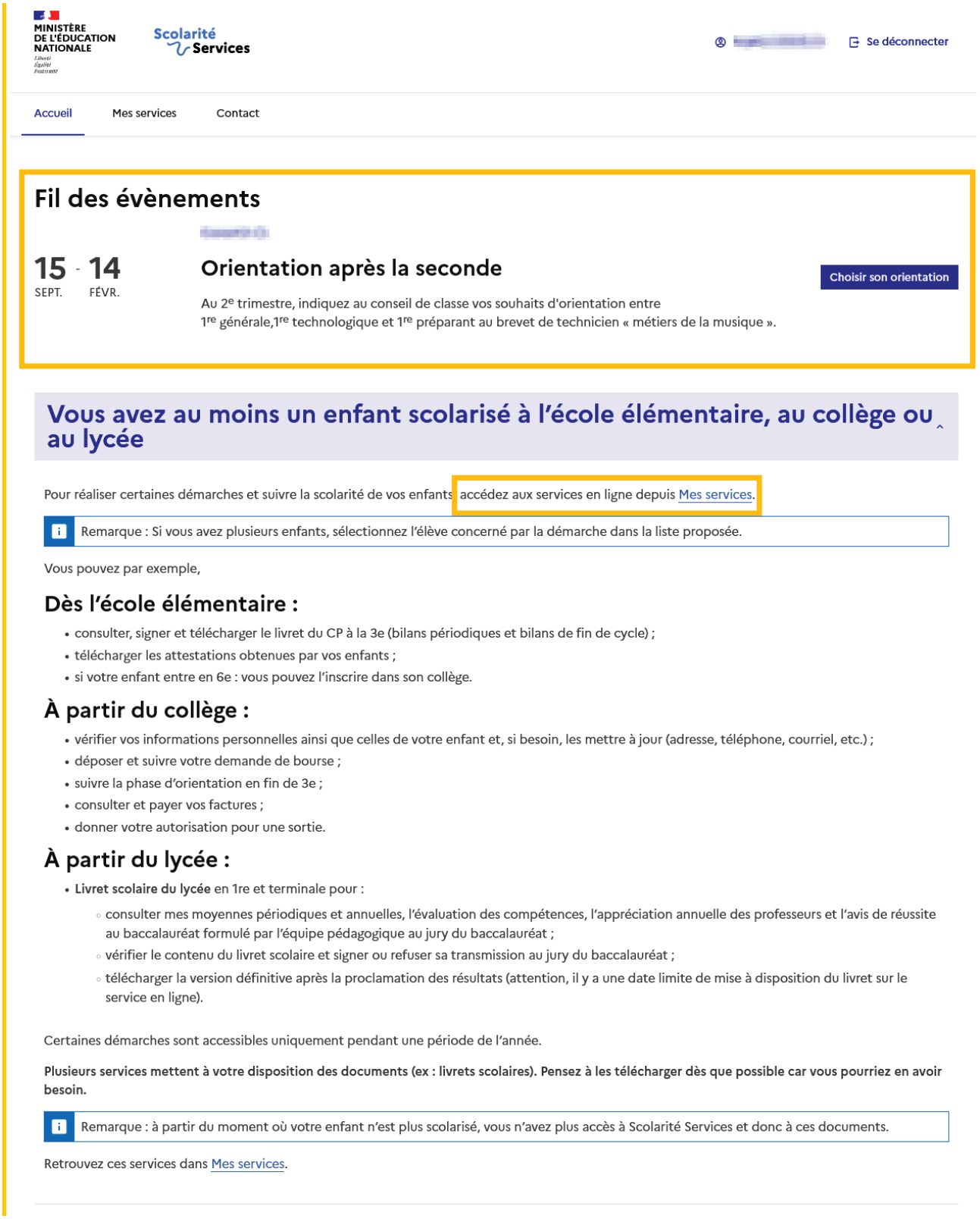

Accès de l'élève aux services en ligne

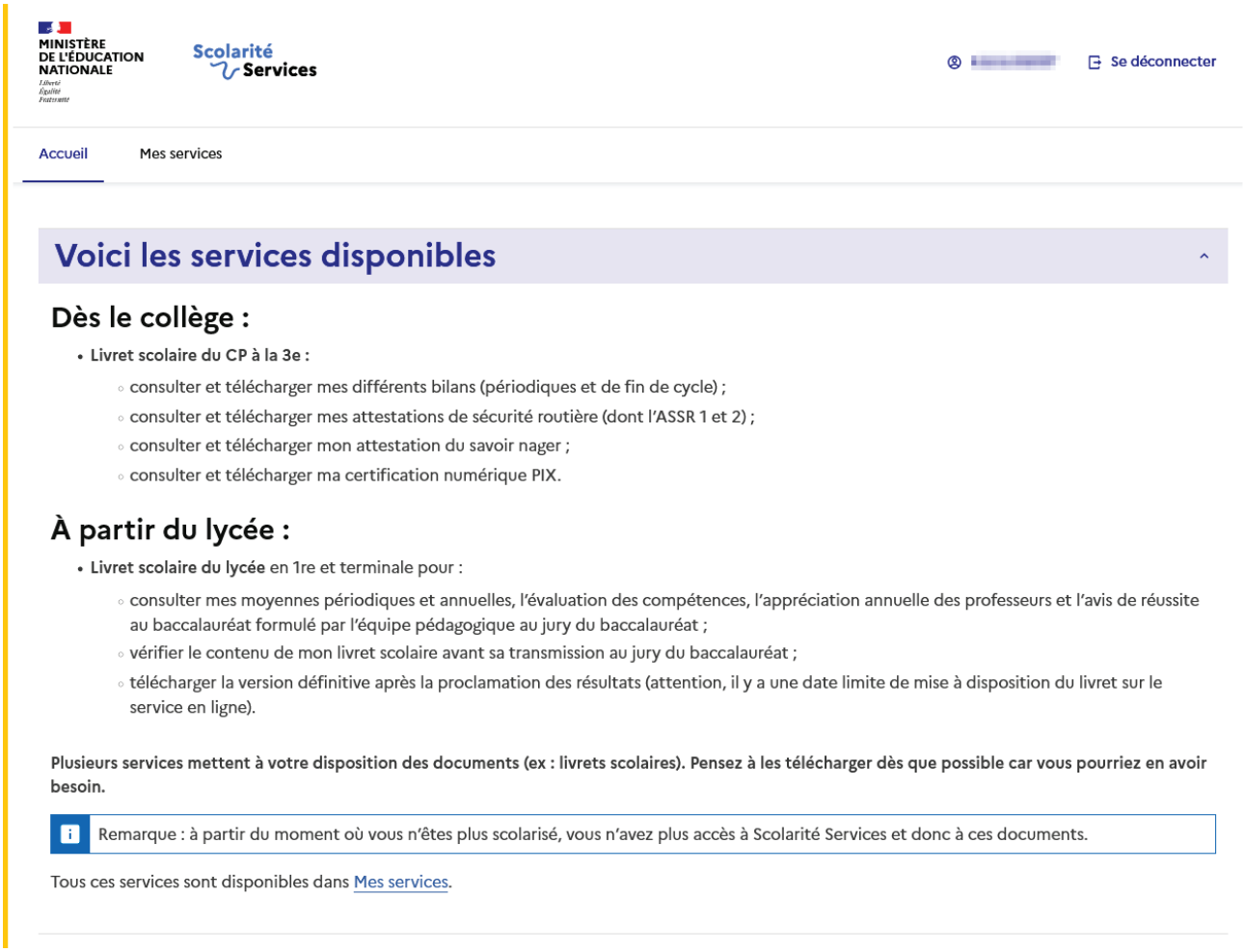

2.2. Accès au service au cours de la campagne d'orientation de l'académie

Les dates d'ouverture et de fermeture de la **phase provisoire** et de la **phase définitive** fixées par le service académique d'information et d'orientation sont affichées dans le **Tableau de bord** de Siecle Orientation.

Ce calendrier indique **les étapes du dialogue entre les représentants légaux et les membres de l'équipe éducative pour l'orientation de l'élève**.

En dehors de ces dates le service Orientation est inactif et le message suivant s'affiche : « La campagne d'orientation ouvrira bientôt, l'établissement vous préviendra quand vous pourrez accéder au service ».

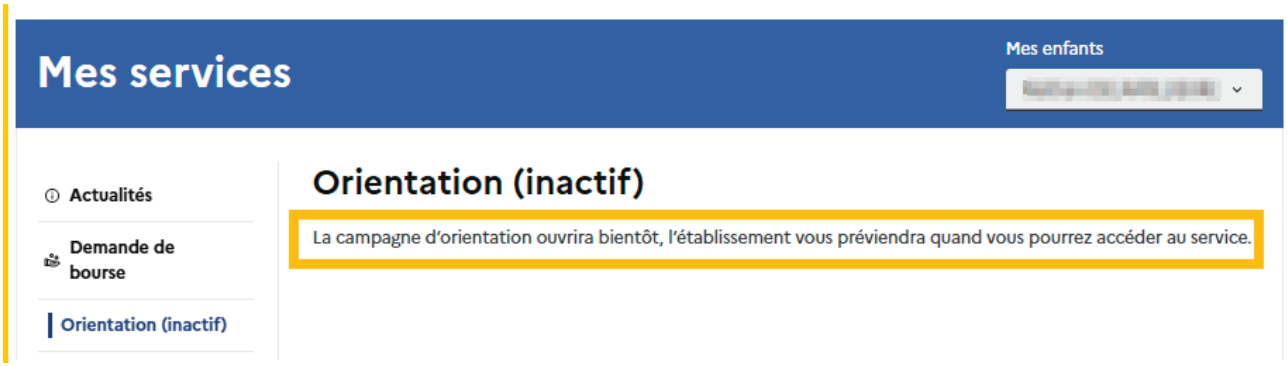

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, l'accès au service Orientation est possible.

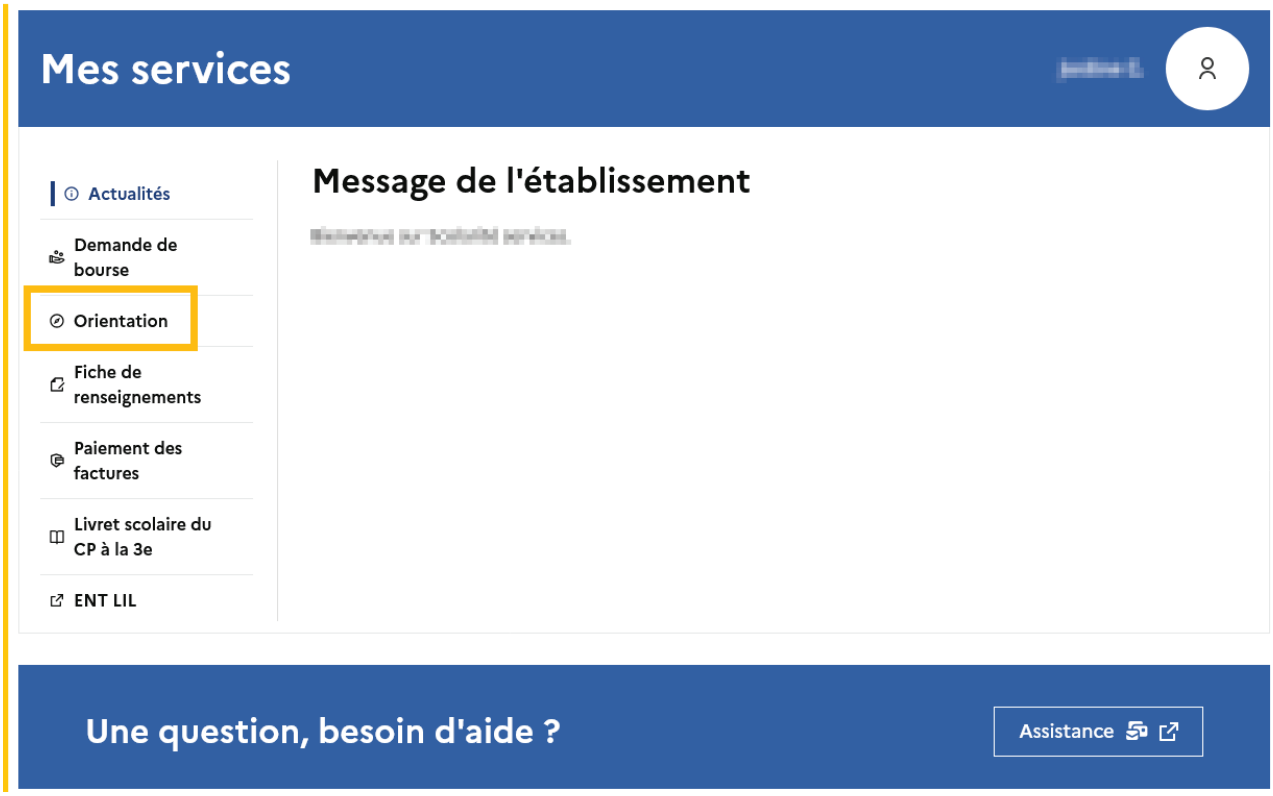

2.3. Choisir son orientation

Sur la page d'accueil, une présentation de l'étape en cours permet aux parents de se repérer dans la procédure d'orientation.

Des liens vers des sites ressources sont proposés afin d'accompagner les familles et préciser leurs demandes d'orientation.

Les repères temporels dépendent du découpage scolaire paramétré dans Siecle Orientation (trimestre ou semestre).

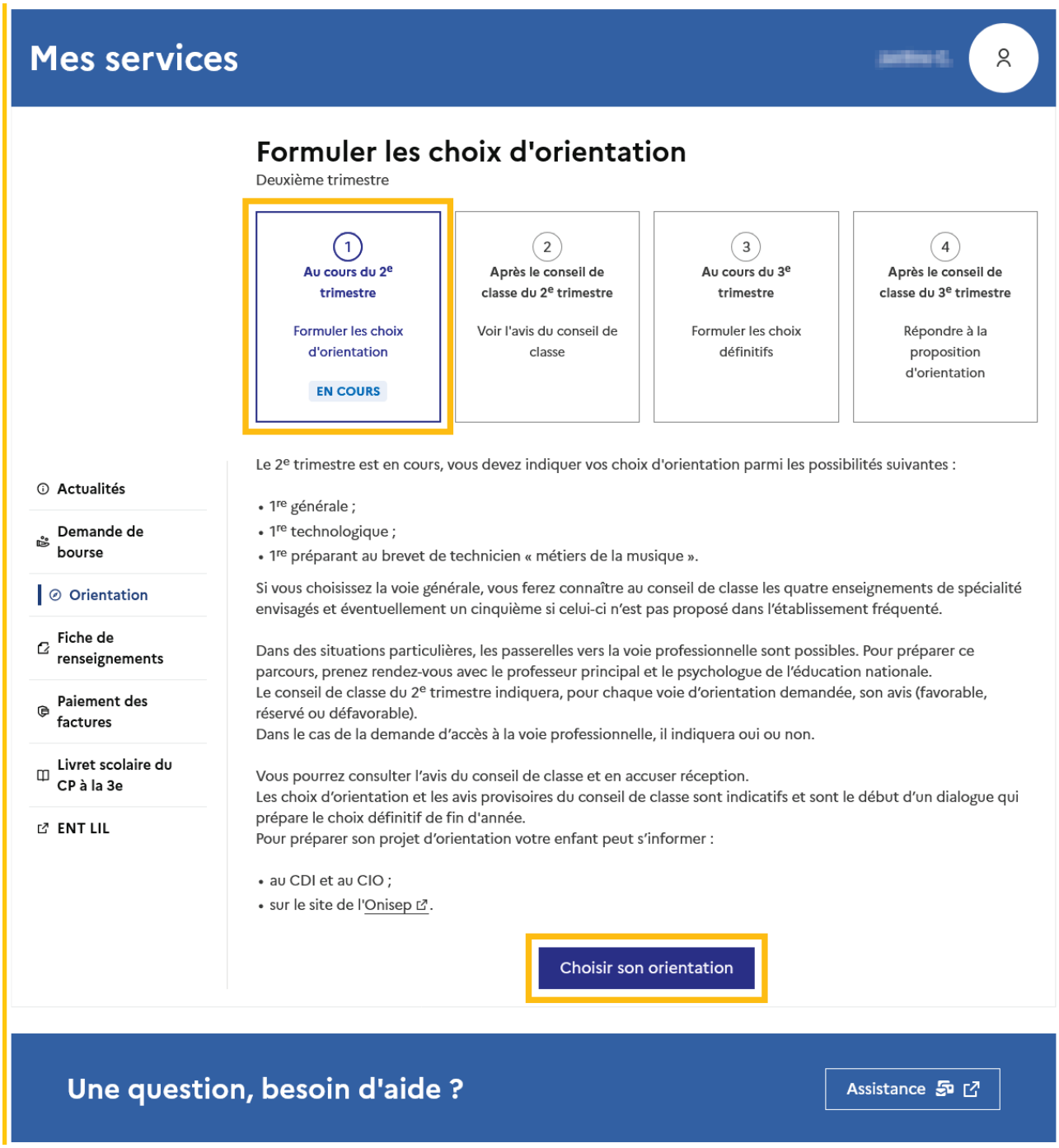

Formuler les choix d'orientation

Formuler au moins 1 choix de voie d'orientation
10 choix de voie d'orientation possibles parmi :

1re générale	1re technologique	1re préparant au BT métiers de la musique
(sélection des enseignements de spécialité)	(parmi 8 séries)	

Remarques :

- À la phase provisoire, pour la 1re générale, sélection de quatre enseignements de spécialité dans l'établissement fréquenté, et éventuellement un cinquième dans un autre établissement ;
- seule la 1re technologique peut être choisie plusieurs fois ;
- un autre parcours pour un accès à la voie professionnelle peut être demandé.

À noter

- **Le rang détermine l'ordre de préférence.**
- **Les choix doivent être enregistrés pour être envoyés à Siecle Orientation.**
- **L'enregistrement des choix déclenche l'envoi d'un courriel récapitulatif aux représentants légaux.**
- **Les choix peuvent être modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement.**

Dans Siecle Orientation vous pouvez visualiser les familles pour lesquelles il n'y a pas de saisies enregistrées, et les accompagner pour formuler leurs choix.

Le représentant légal est guidé dans sa saisie par des consignes précises, le bouton **Ajouter un choix** ouvre une page qui permet la sélection d'une voie d'orientation .

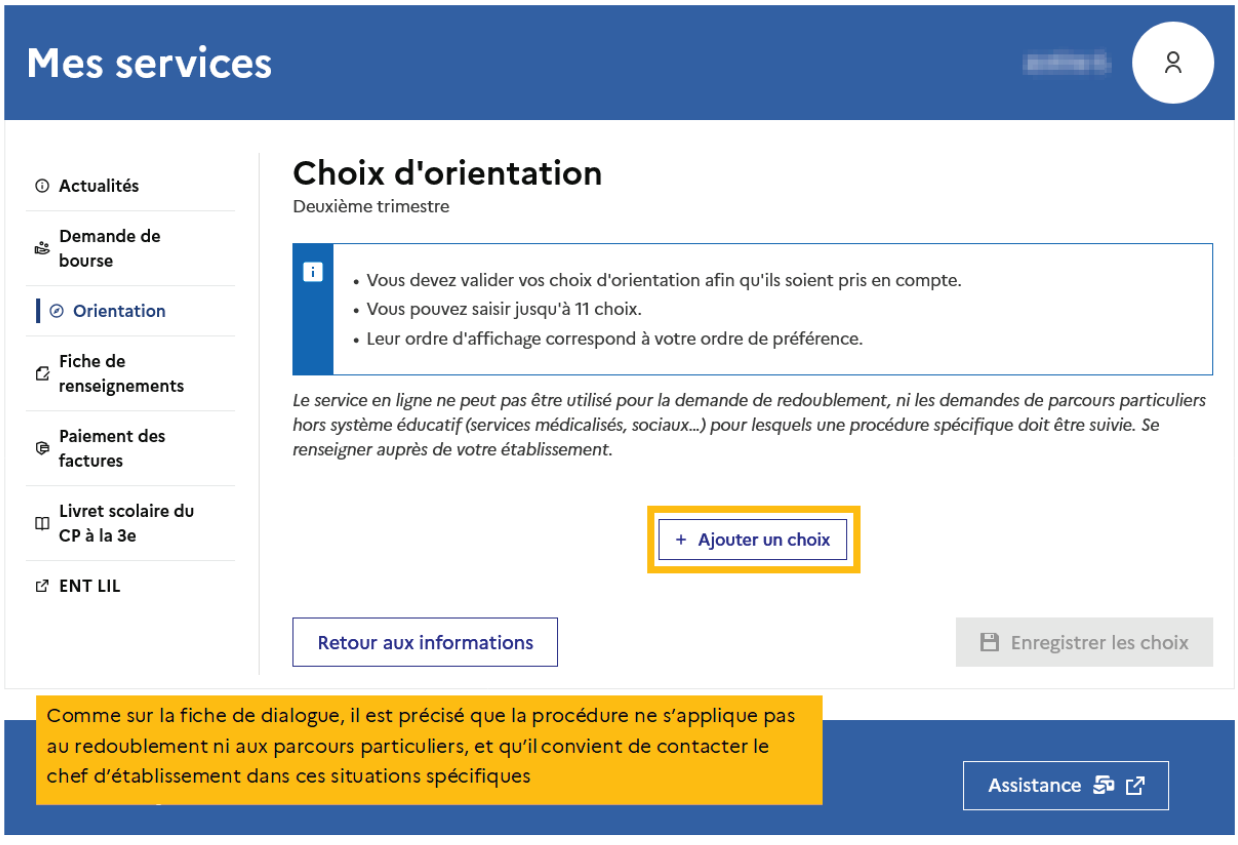

La sélection d'une voie se fait naturellement dans l'ordre de préférence. Le rang peut être toutefois modifié.

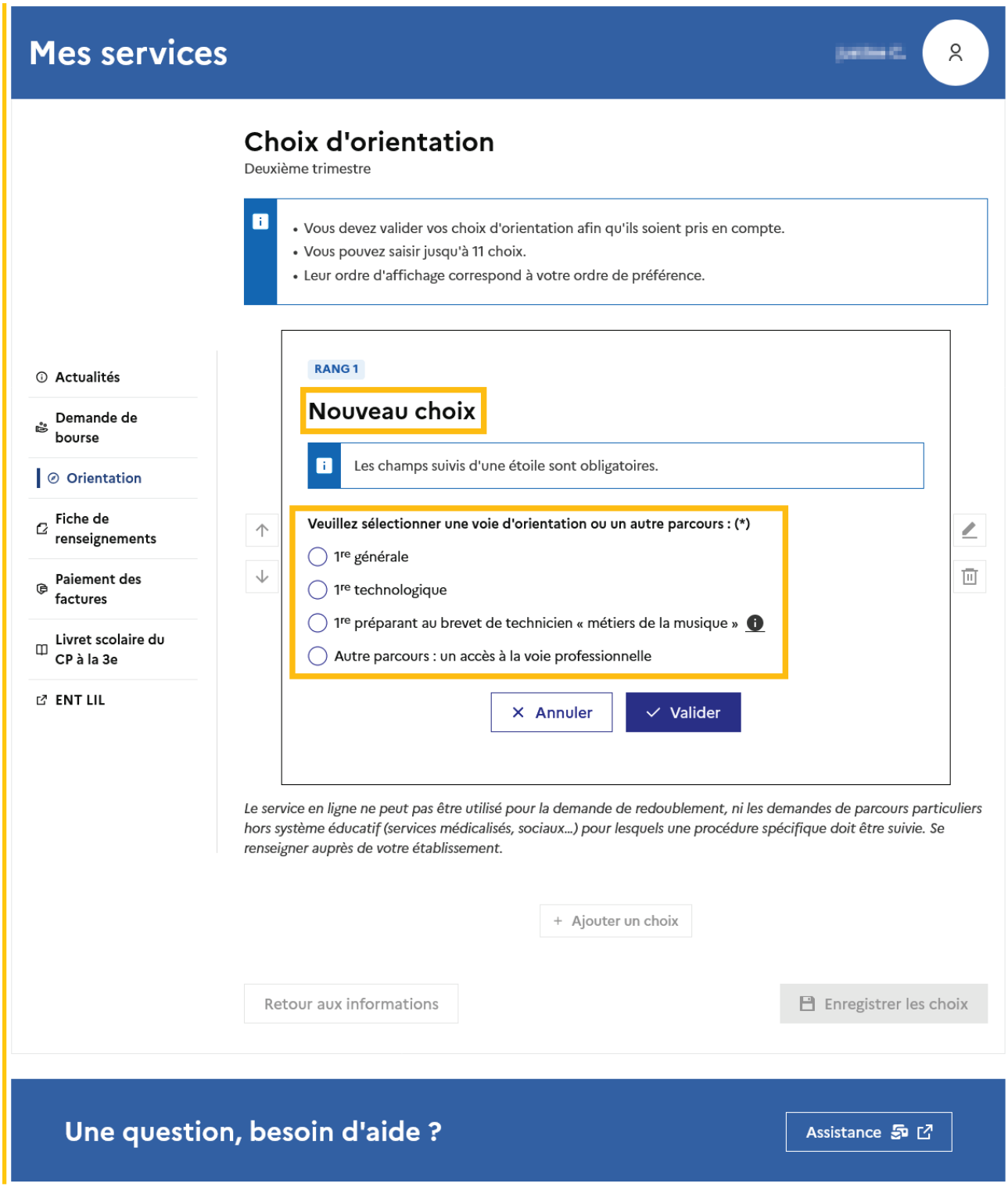

Modifier un choix

Modifier le choix

Les boutons suivants sont activés à partir de la saisie de deux choix :

Changer l'ordre

Supprimer



2.4. Choisir la 1re générale

Les enseignements de spécialité envisagés pour la 1re générale doivent être indiqués.

Il est impératif de paramétrer les enseignements de spécialité proposés dans votre établissement à la rentrée prochaine avant le début de la phase provisoire.

Suite au paramétrage effectué dans Siecle Orientation, deux listes complémentaires d'enseignements de spécialité sont affichées aux familles dans le service en ligne :

- **les enseignements proposés dans l'établissement fréquenté ;**
- **les enseignements proposés dans un autre établissement.**

Les listes sont envoyées dans la nuit suivant le paramétrage dans le service en ligne Orientation. Vous pouvez modifier le paramétrage effectué si besoin.

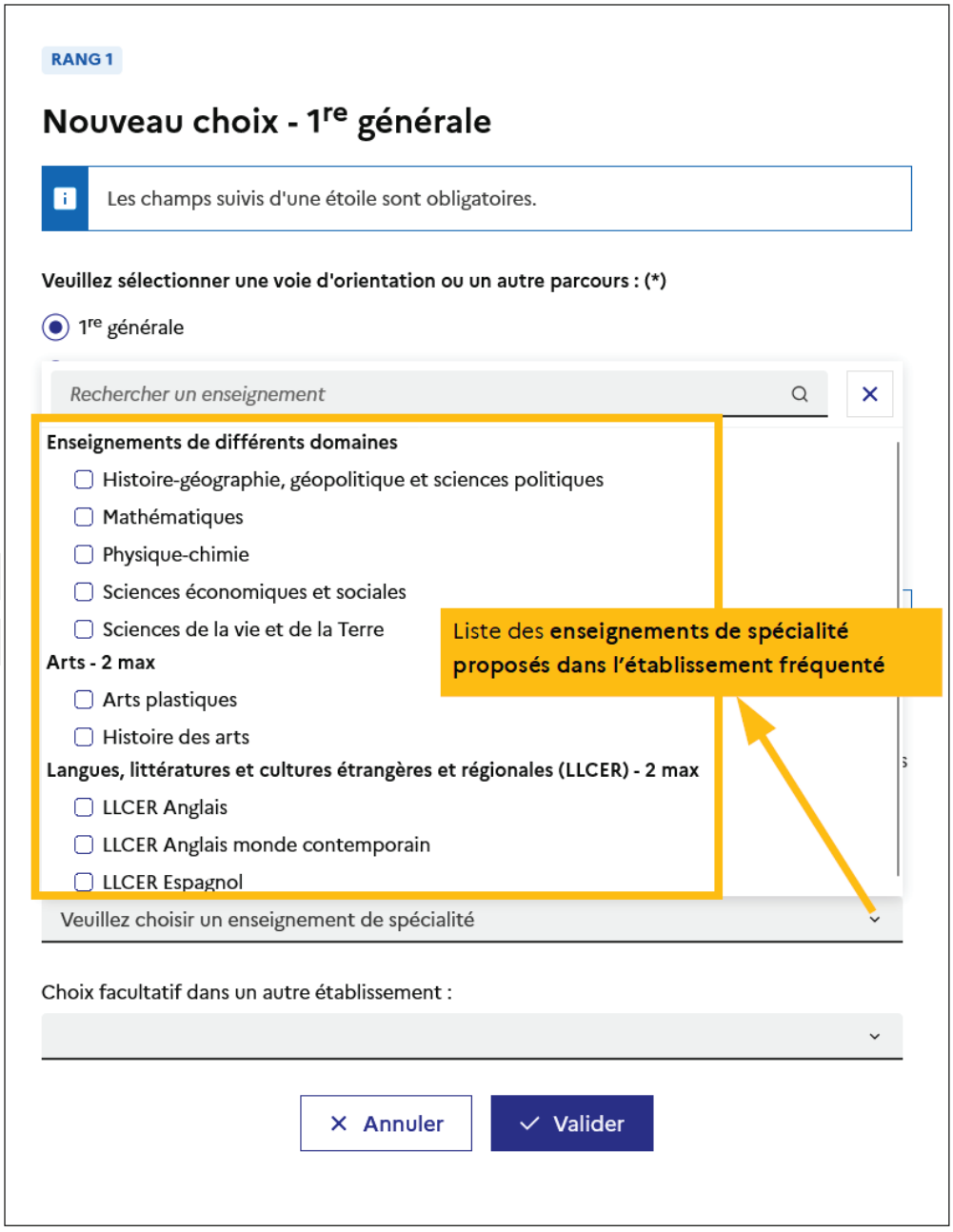

Choisir les enseignements de spécialité

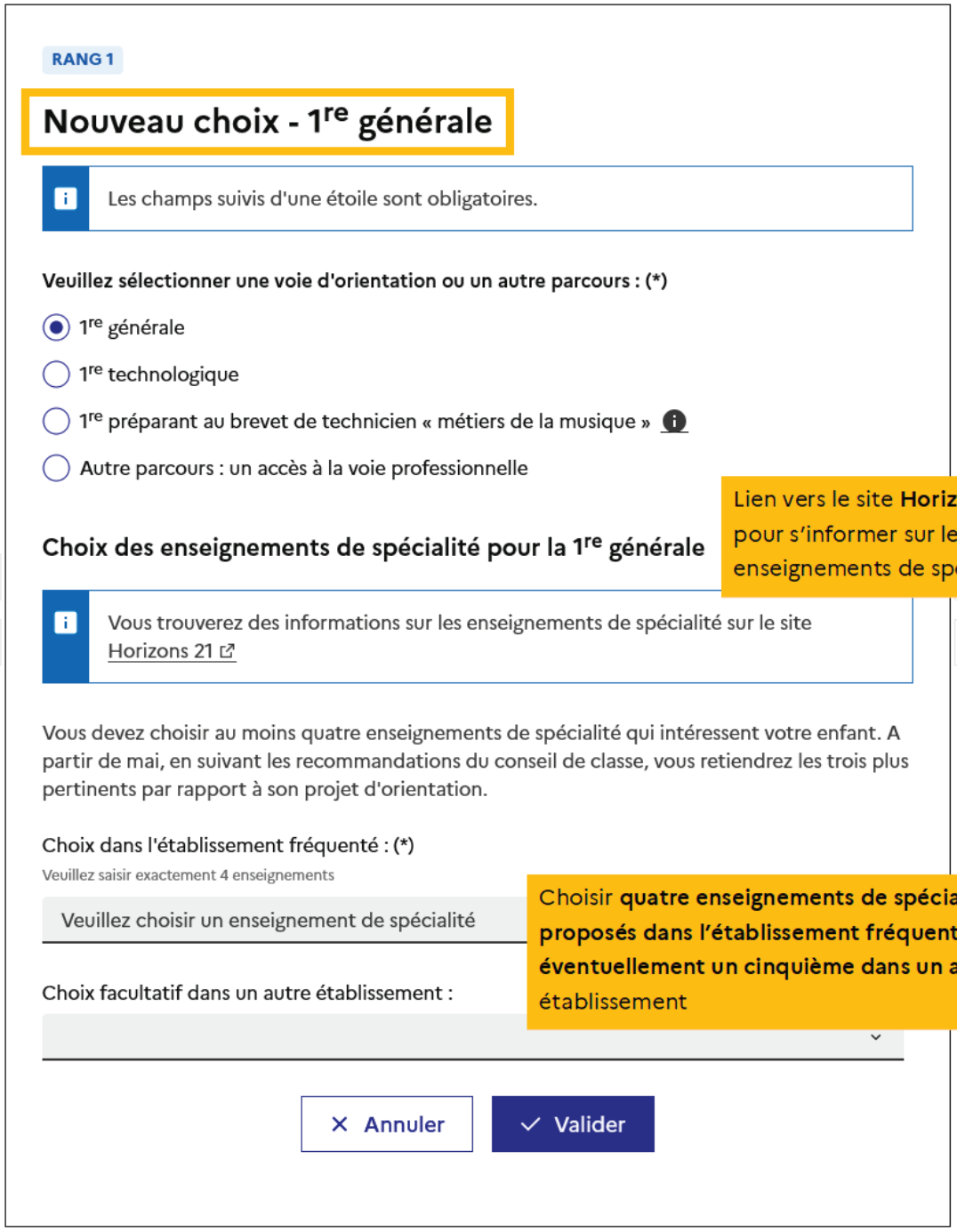

Sélection de quatre enseignements de spécialité dans l'établissement

Le choix de la 1re générale peut être validé uniquement avec la **sélection de quatre enseignements de spécialité dans l'établissement fréquenté**, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation.

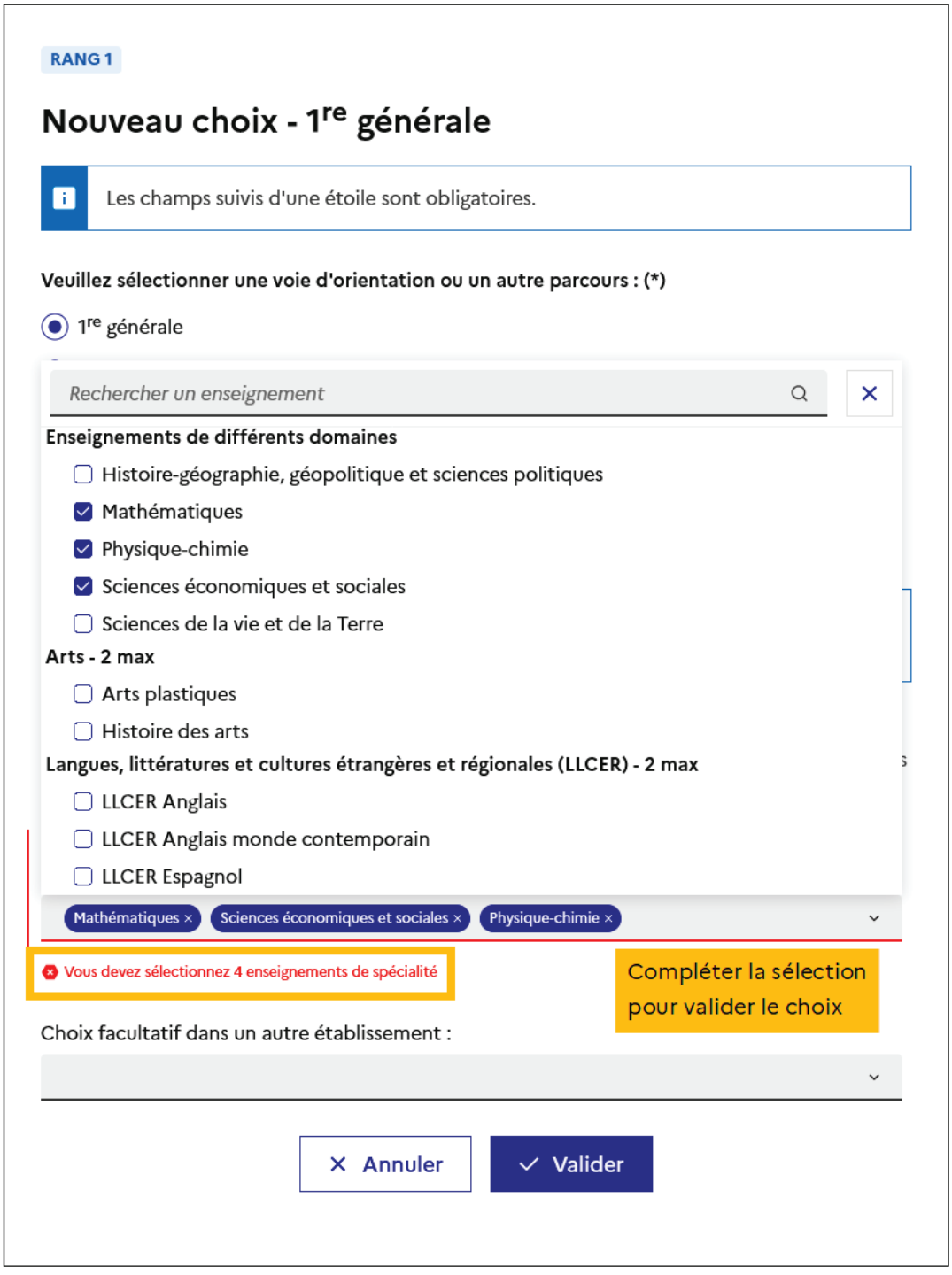

Dès que quatre enseignements de spécialité sont choisis dans l'établissement fréquenté il est possible de poursuivre à l'étape suivante avec le choix facultatif ou d'annuler pour modifier la sélection.

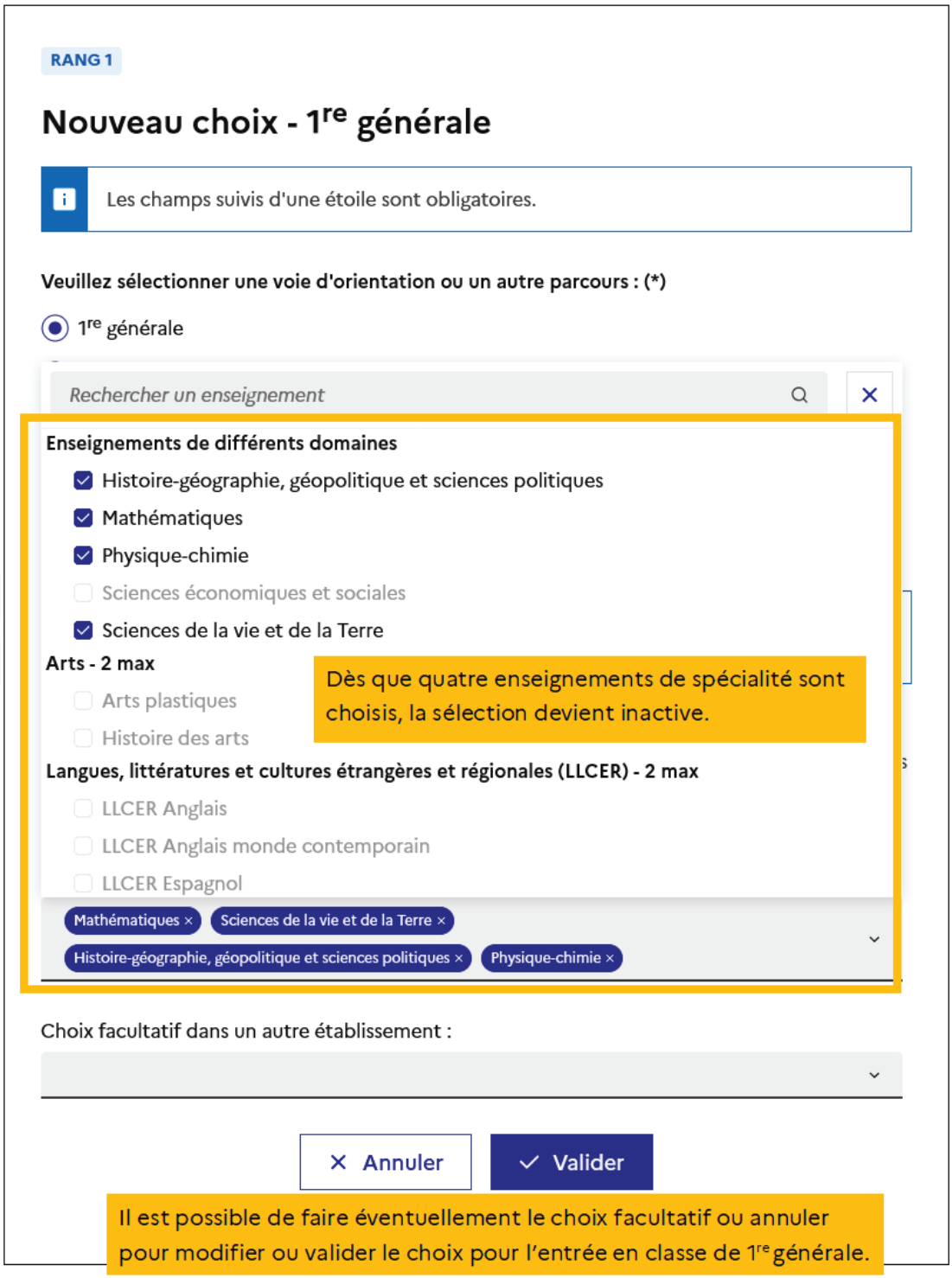

Choisir un enseignement Arts, LLCER ou LLCA

Trois déclinaisons peuvent être choisies pour ces enseignements de spécialité, dont :
- **deux seulement dans l'établissement fréquenté ;**
- **une troisième dans un autre établissement.**

Dès que deux déclinaisons d'enseignement de spécialité Arts, LLCER ou LLCA sont choisies, l'enseignement correspondant ne figure plus dans la liste pour le choix suivant dans l'établissement fréquenté.



Exception du choix LLCER pour le bac français international (BFI)

Une infobulle s'affiche à la sélection de LLCER pour les élèves **scolarisés en section internationale** afin de les informer du choix LLCER non autorisé pour les classes de première et terminale menant au bac français international (BFI), le lien vers la page BFI de l'Onisep est inséré dans l'infobulle.

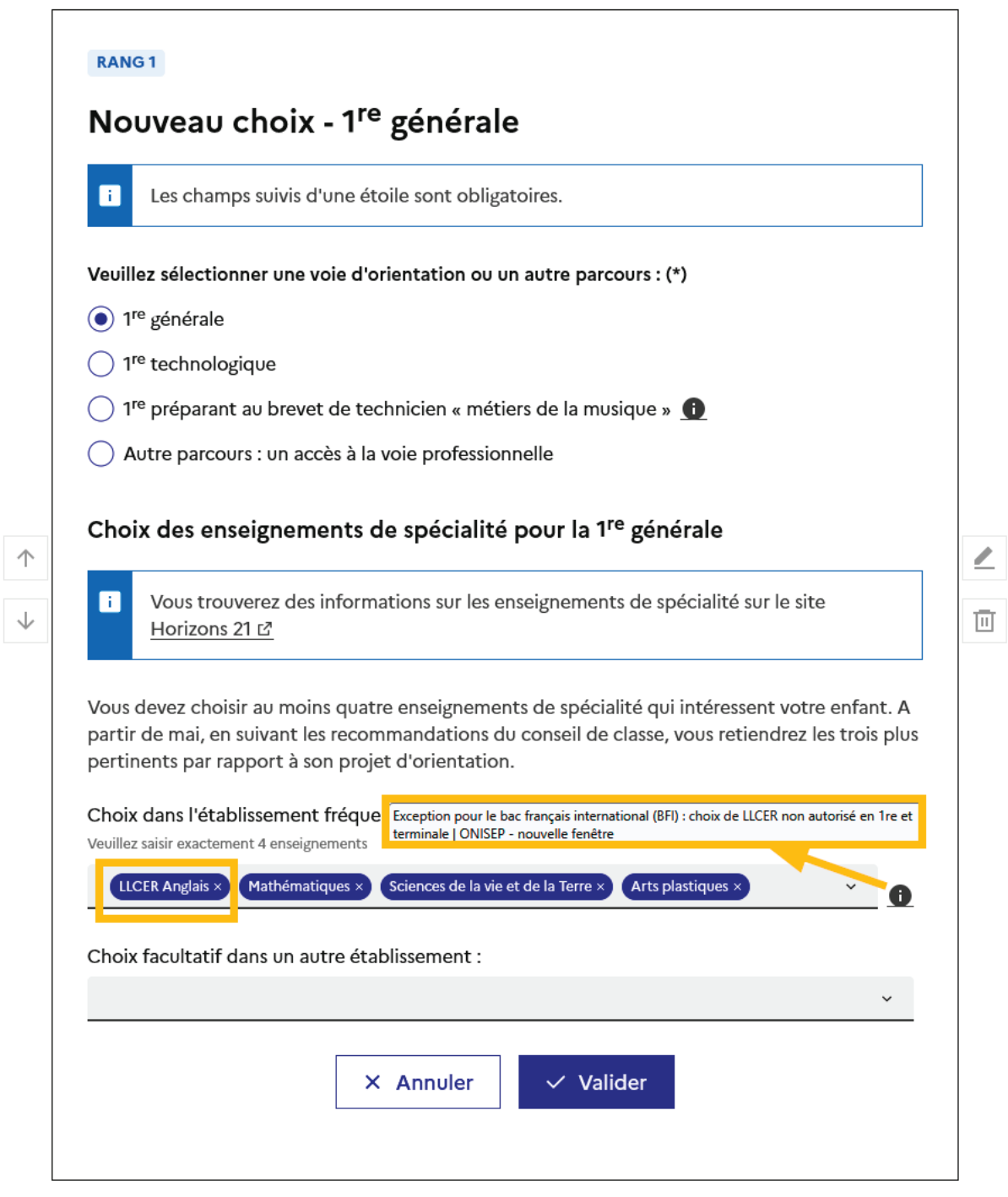

Choix facultatif d'un cinquième enseignement de spécialité

Un cinquième enseignement de spécialité peut être choisi dans un autre établissement.

La validation du choix de la 1re générale peut se faire sans la sélection d'un cinquième enseignement de spécialité.

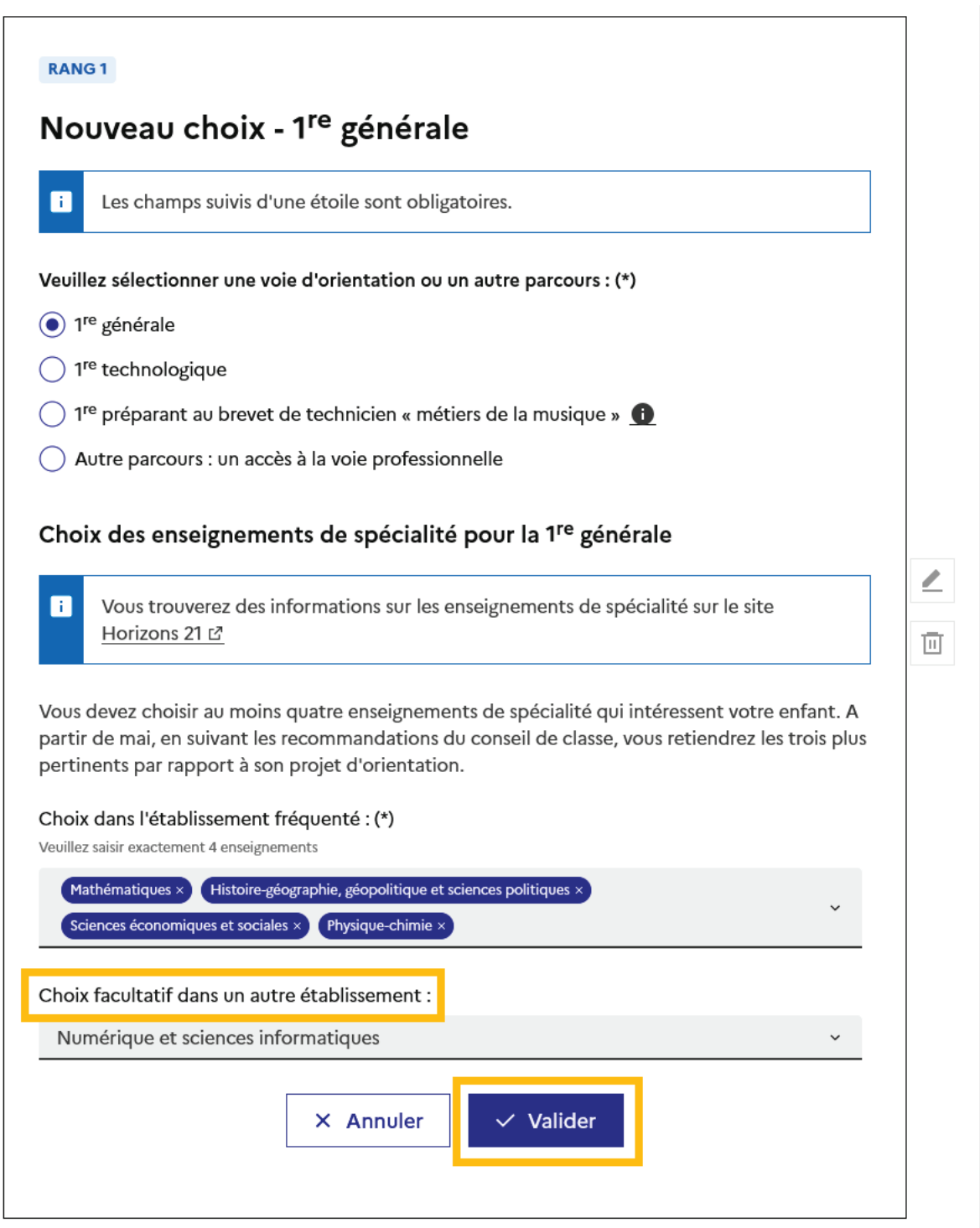

Les enseignements de spécialité sont affichés **dans l'ordre de la saisie** dans le récapitulatif du choix de la 1re générale.

Il est possible d'enregistrer le choix ou poursuivre la saisie en ajoutant un choix pour une autre voie d'orientation ou encore de le modifier. **L'enregistrement des choix déclenche l'envoi à Siecle Orientation.**

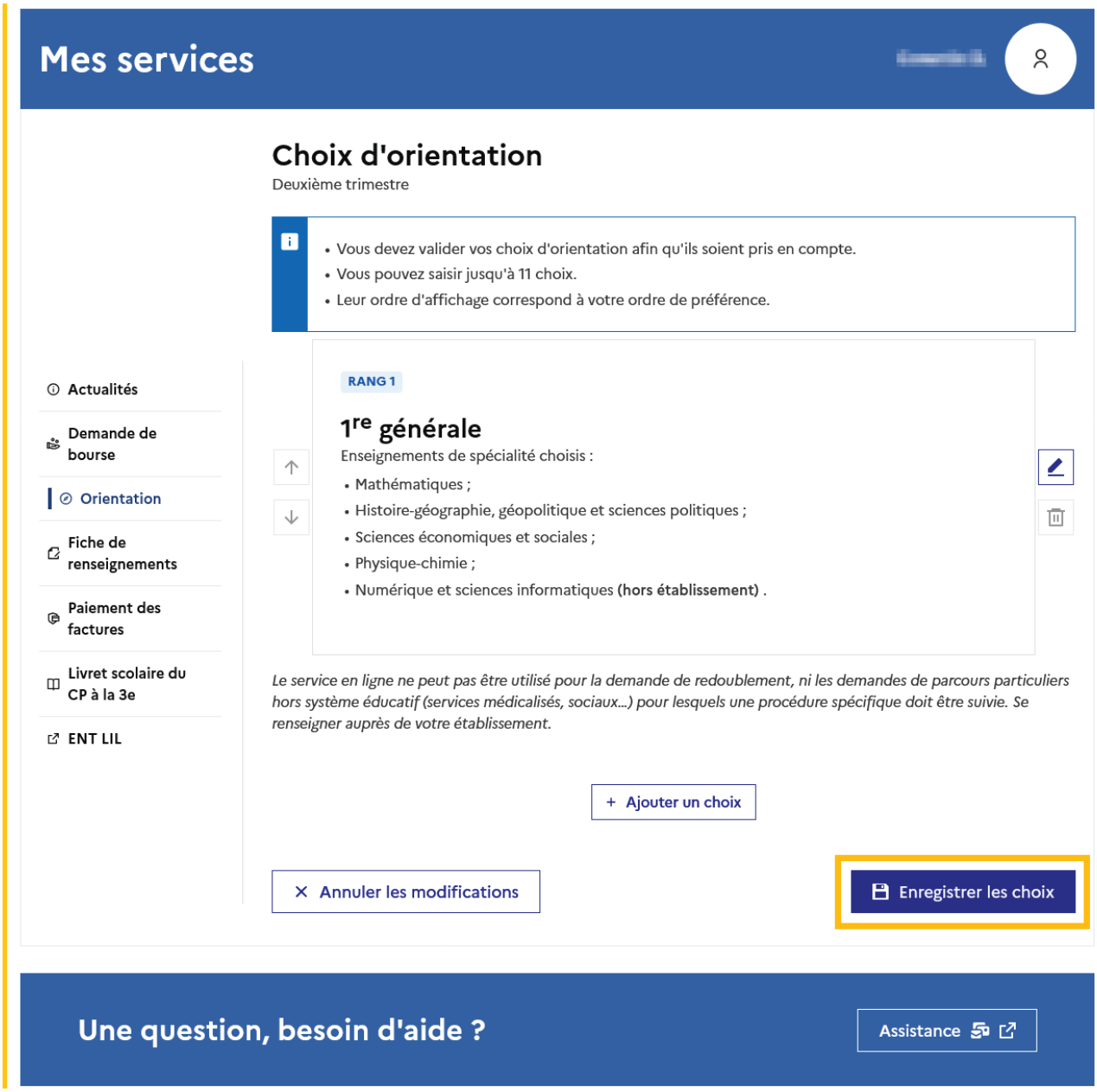

2.5. Choisir plusieurs voies d'orientation

Si une voie d'orientation a déjà été saisie un message indique qu'elle ne peut pas être demandée deux fois, **seule la première technologique peut être demandée plusieurs fois** avec des séries différentes.

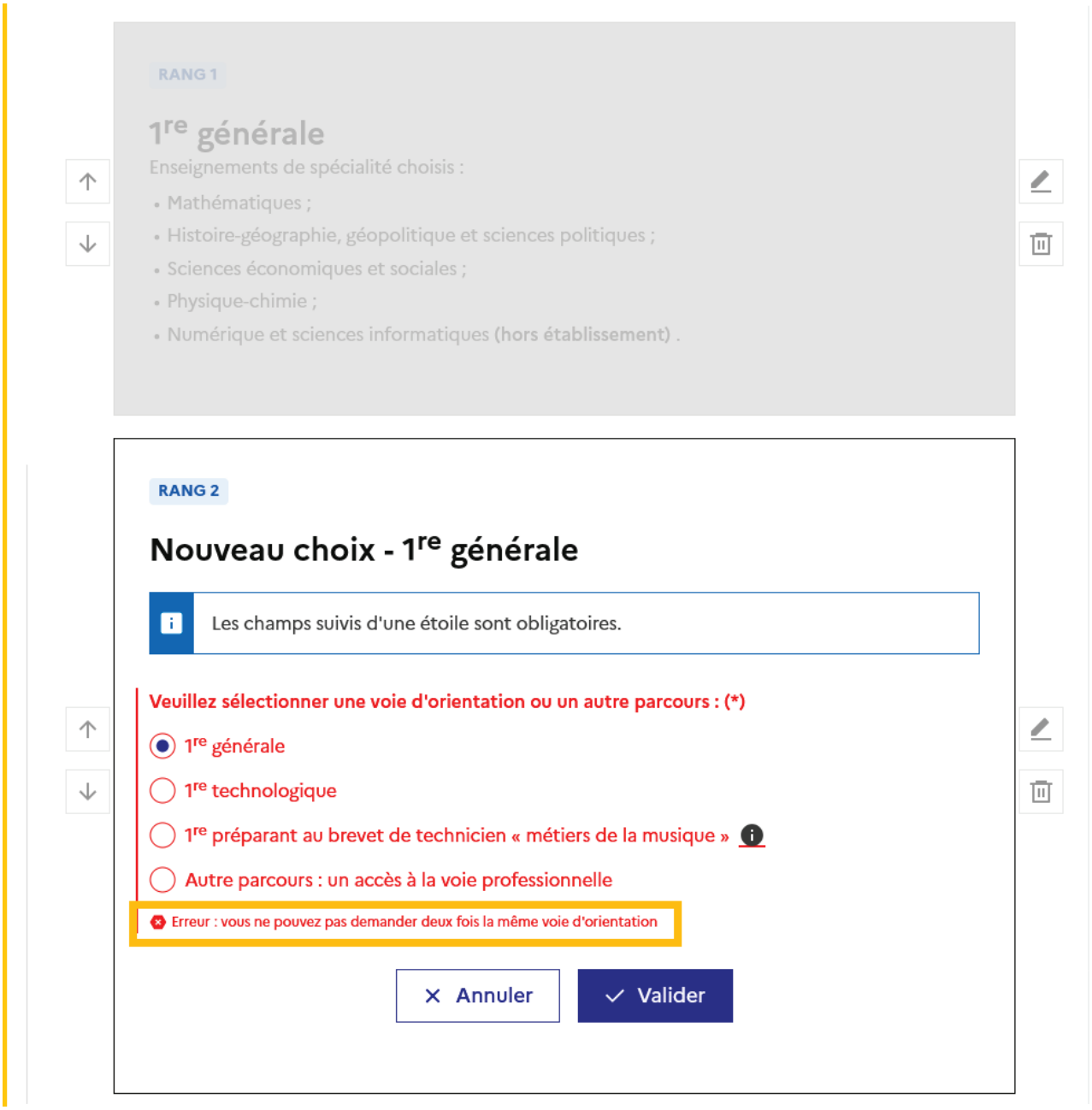

2.6. Choisir la 1re technologique

Pour choisir la 1re technologique la série souhaitée doit être indiquée. **Il est possible de choisir plusieurs** séries **technologiques et de les classer dans l'ordre de préférence**.

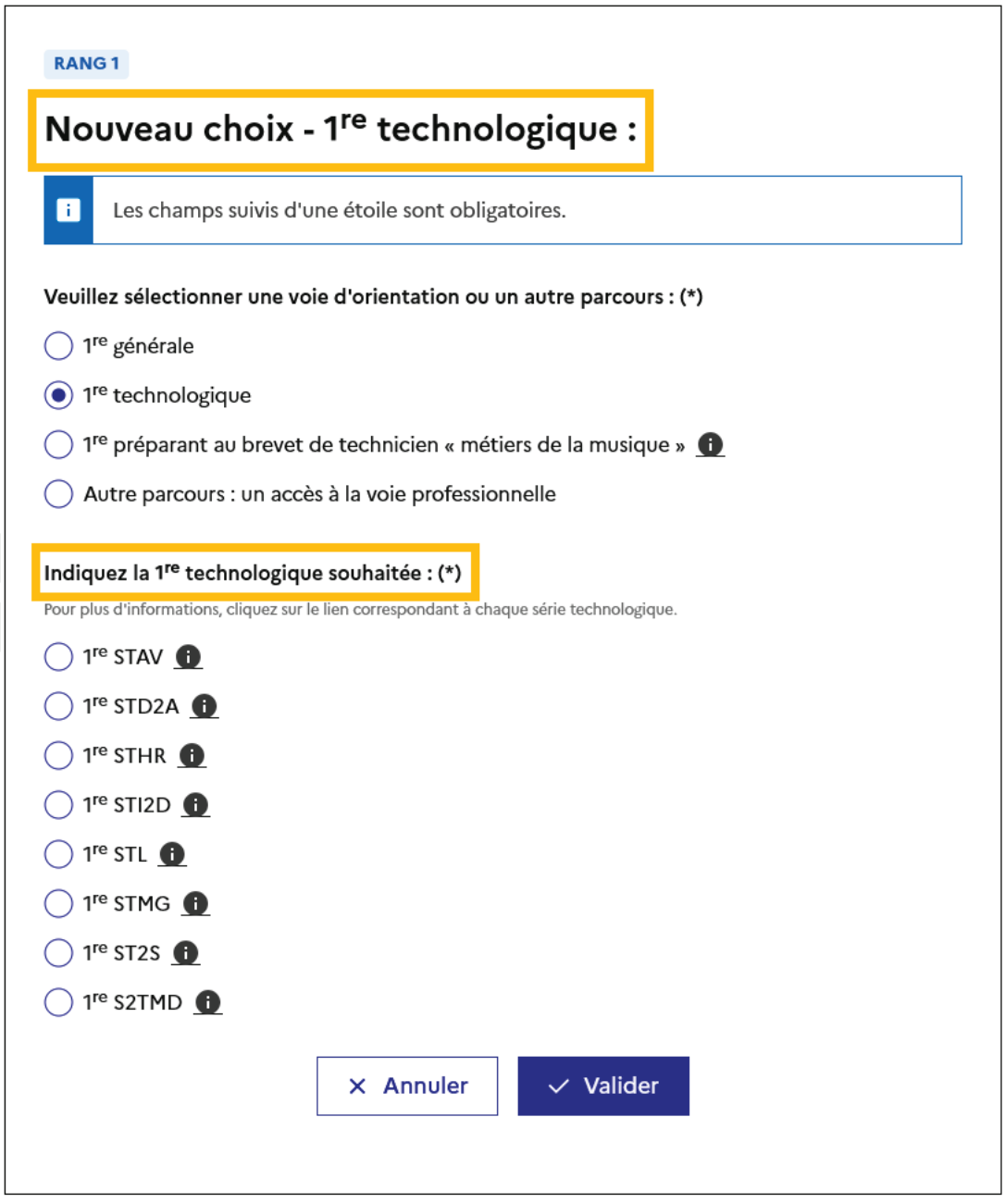

Le choix de la 1re technologique ne peut être validé sans indiquer la série.

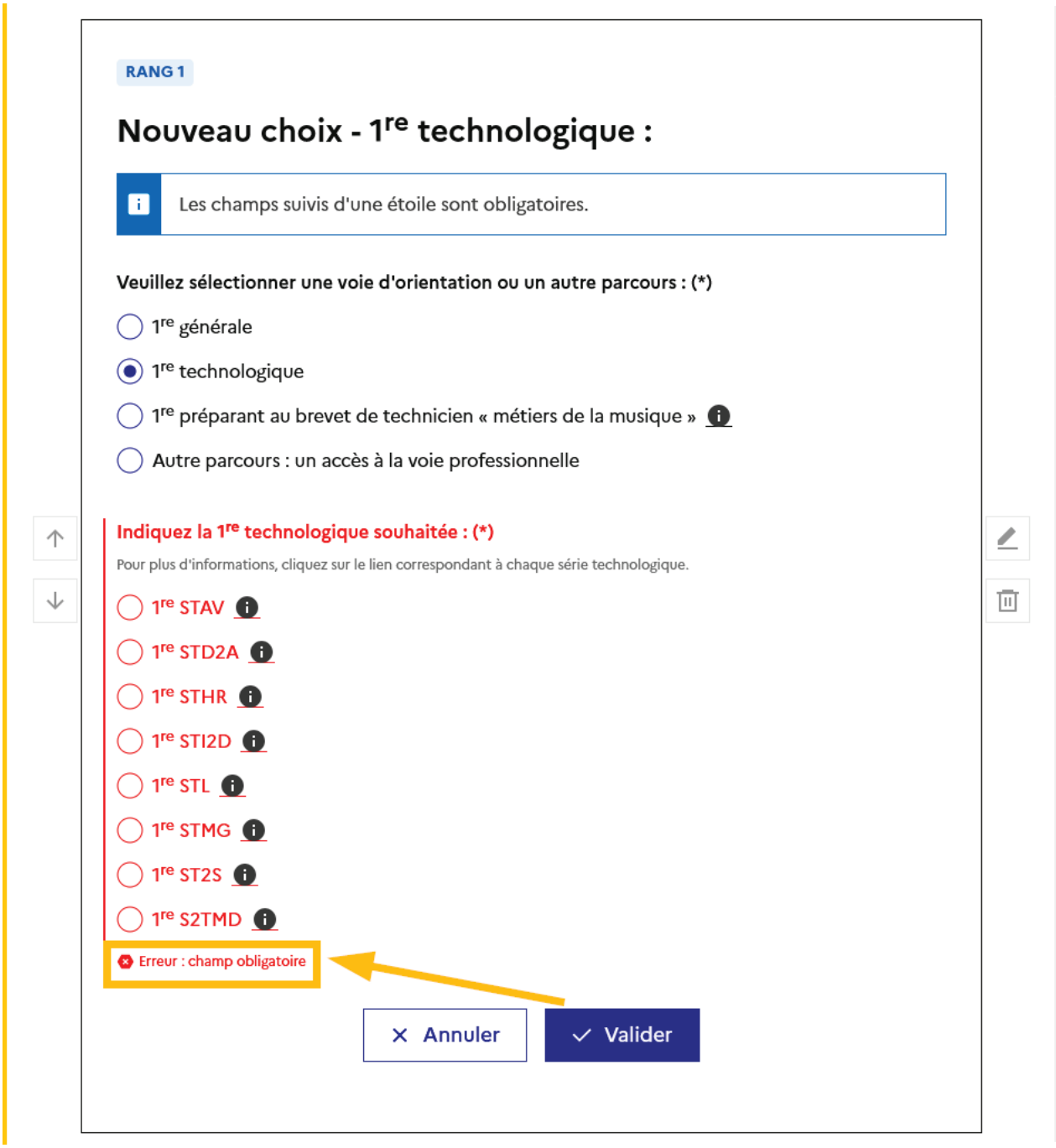

La sélection de la série technologique doit être validée pour poursuivre à l'étape suivante.

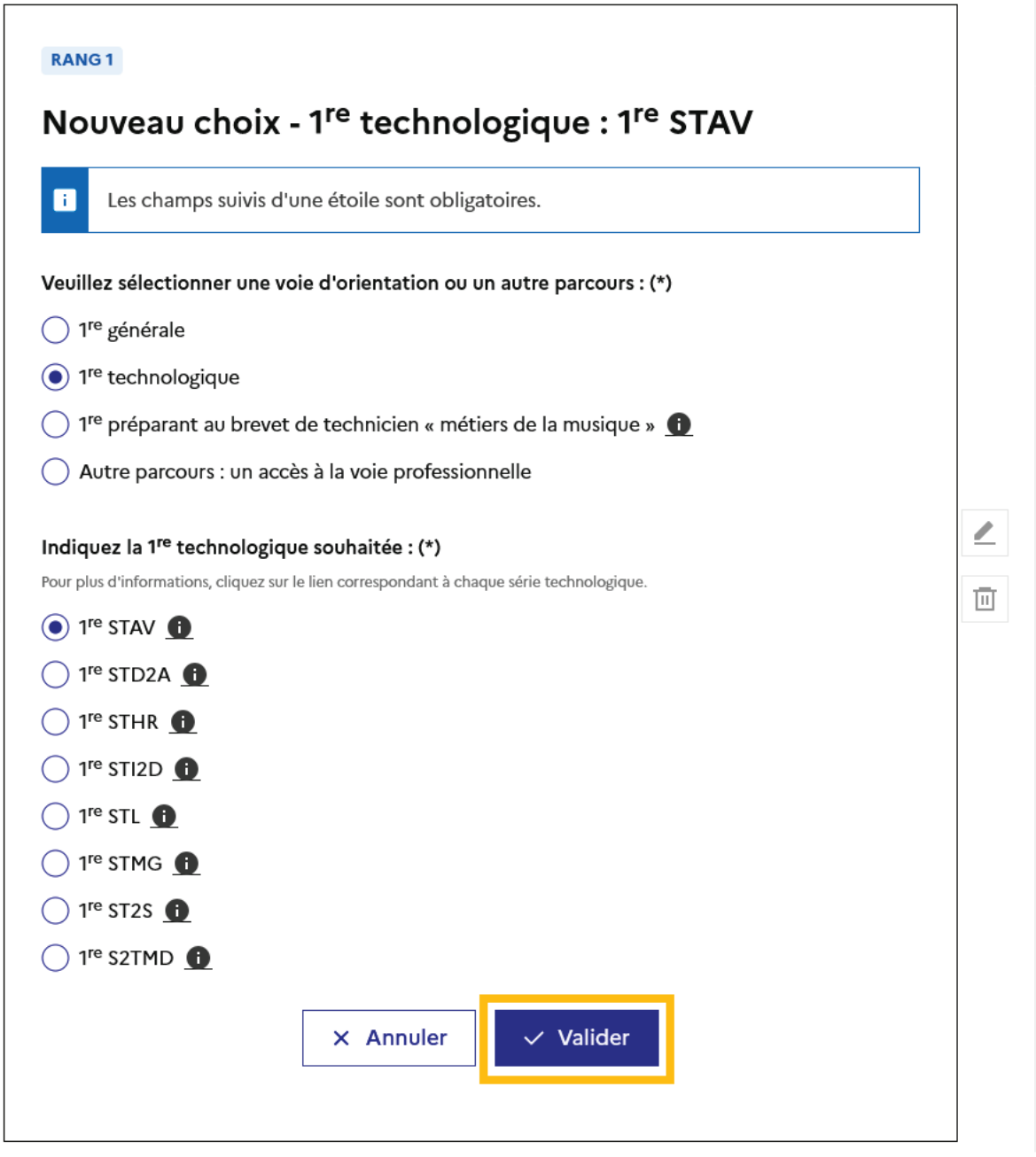

2.7. Choisir la 1re préparant au brevet de technicien métiers de la musique

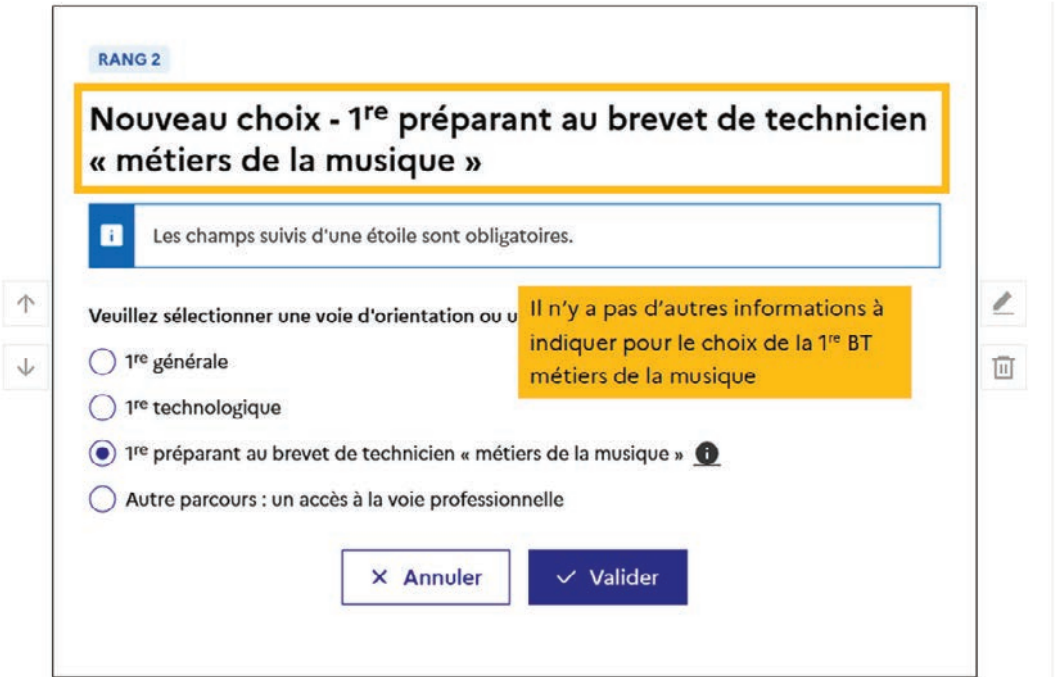

2.8. Choisir un autre parcours : l'accès à la voie professionnelle

L'indication du métier ou de la formation est facultative.

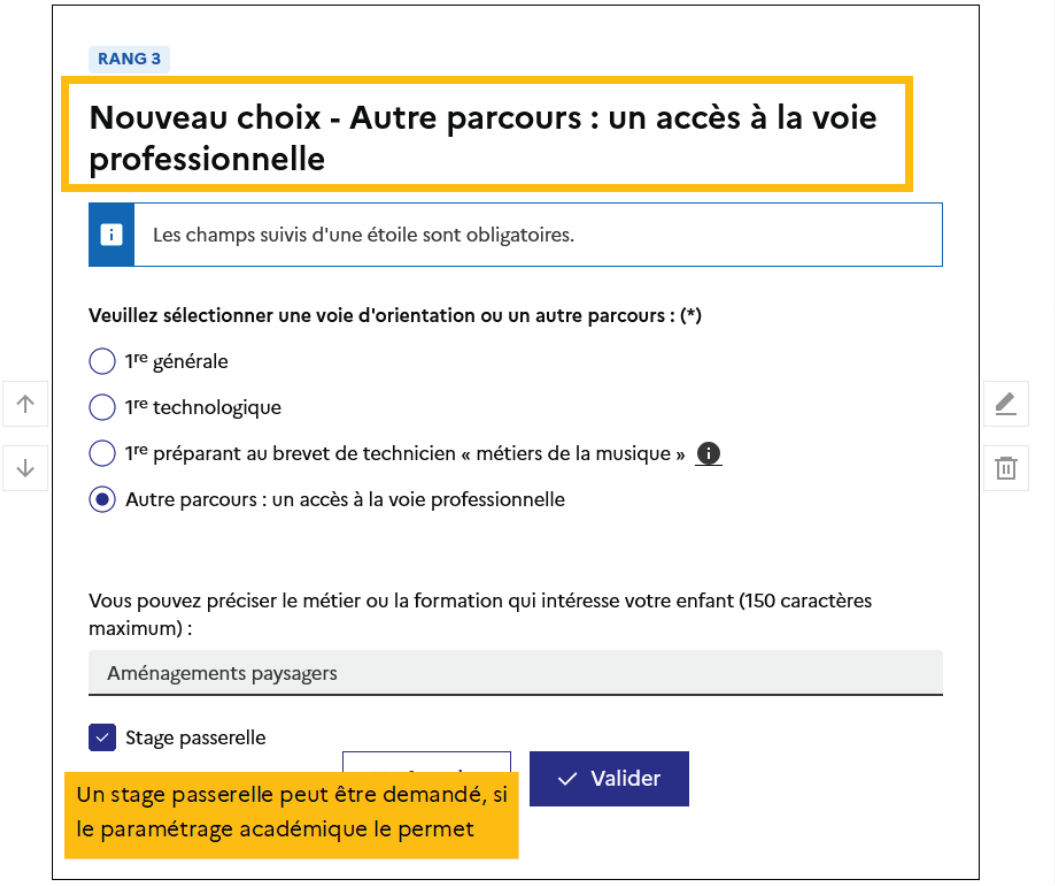

2.9. Enregistrer les choix d'orientation

Le récapitulatif des choix d'orientation doit être enregistré pour être envoyé dans Siecle Orientation.

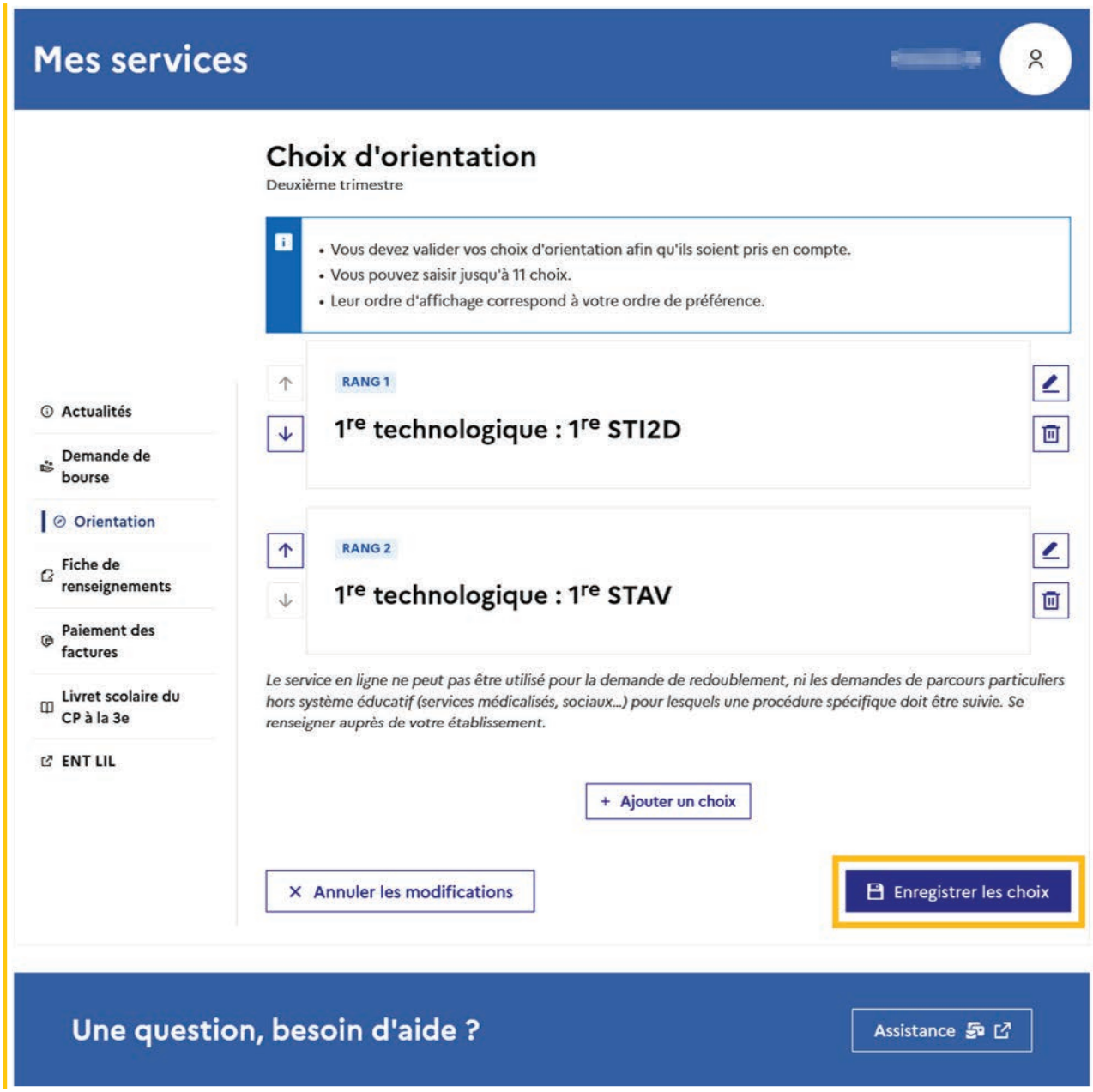

Une fois enregistrés, les choix peuvent encore être modifiés **jusqu'à la fermeture du service en ligne** Orientation à la **date indiquée par le chef d'établissement**.

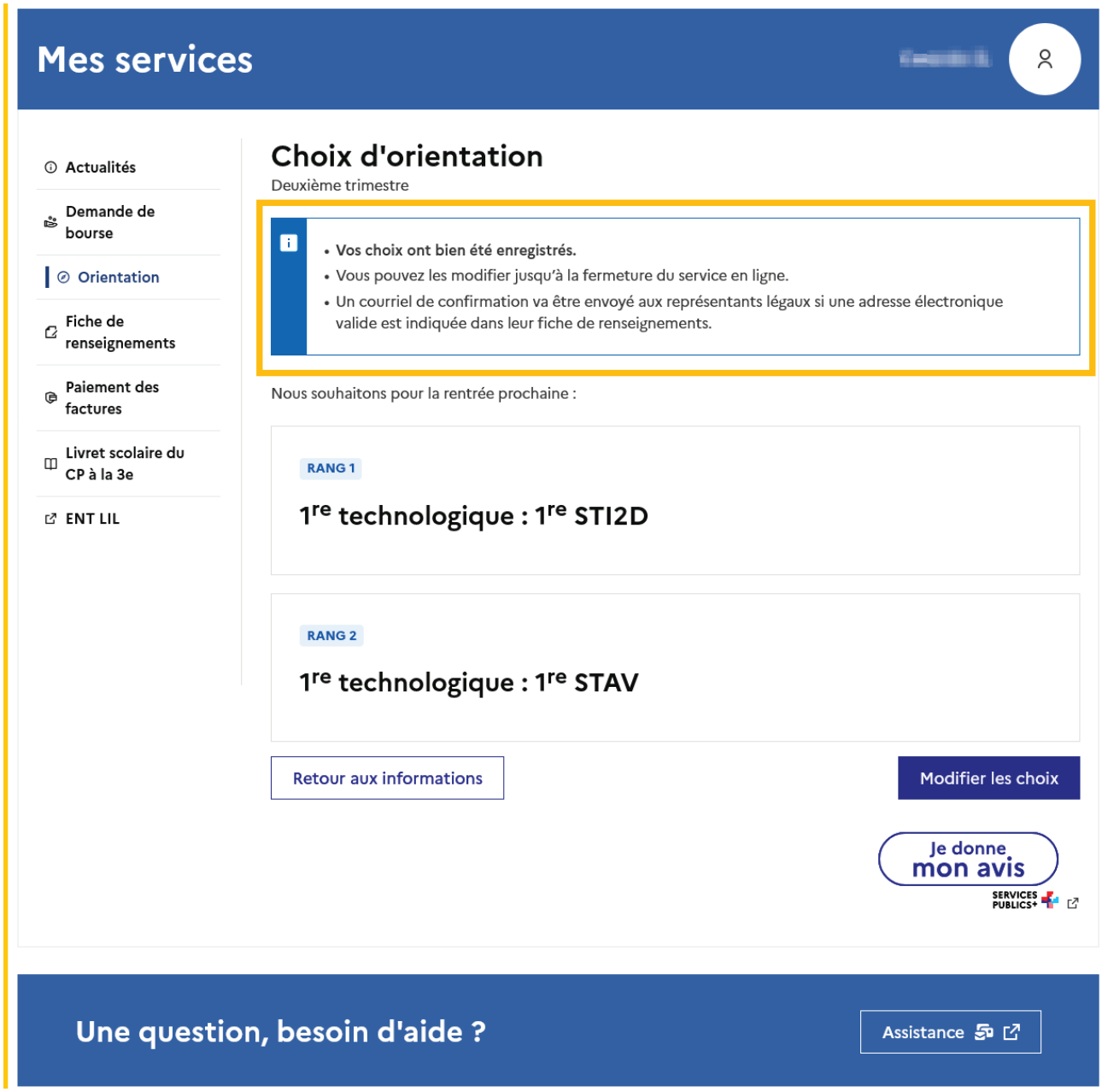

2.10. Voir et modifier les choix enregistrés

Seul le représentant ayant enregistrés les choix peut apporter des modifications. Les choix sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.

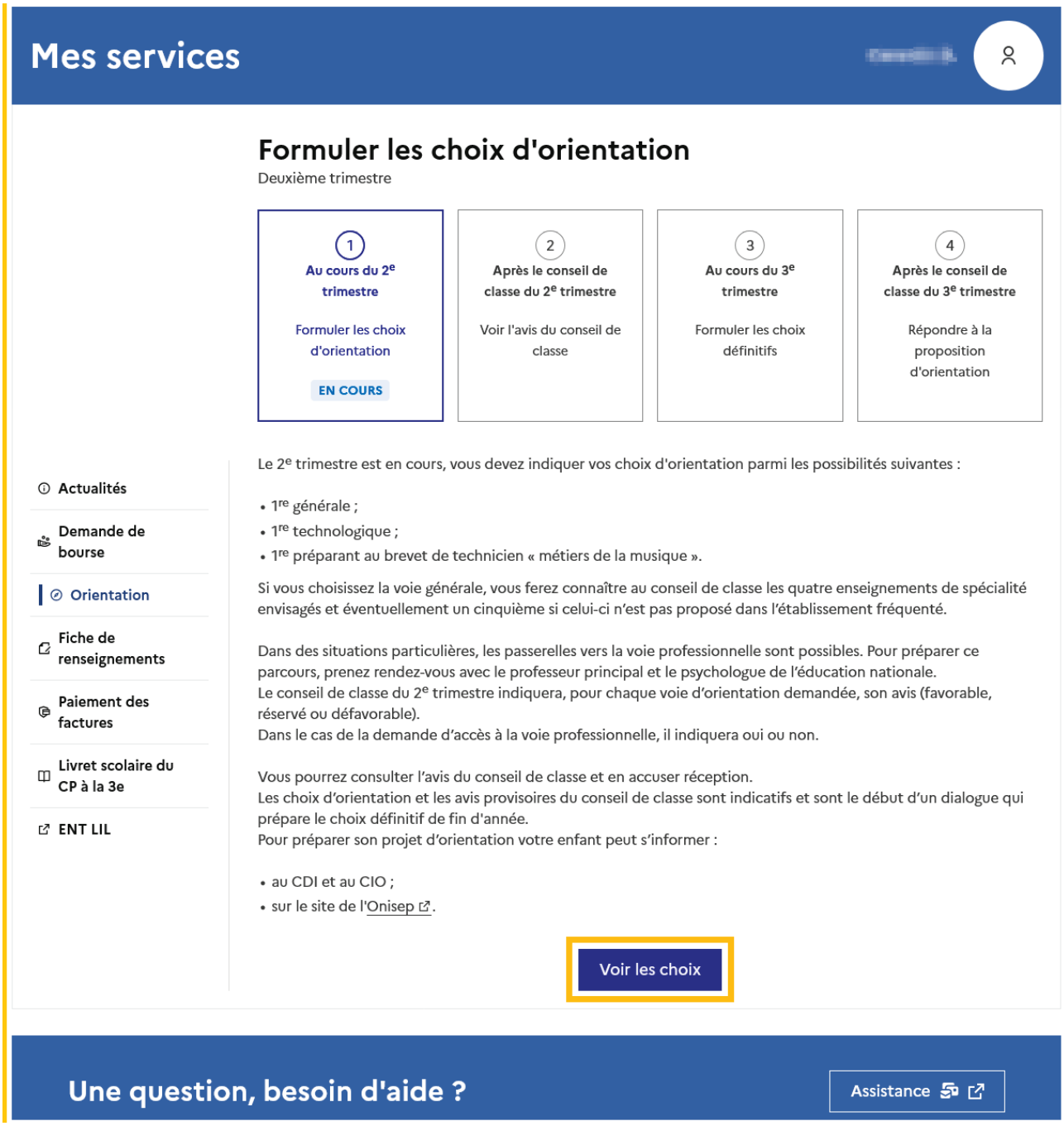

Le bouton **Modifier les choix** permet d'activer la modification des choix enregistrés.

Les choix peuvent être reclassés, supprimés ou modifiés jusqu'à la date indiquée par le chef d'établissement. La saisie initiale enregistrée est conservée jusqu'à l'enregistrement suivant.

Un courriel récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

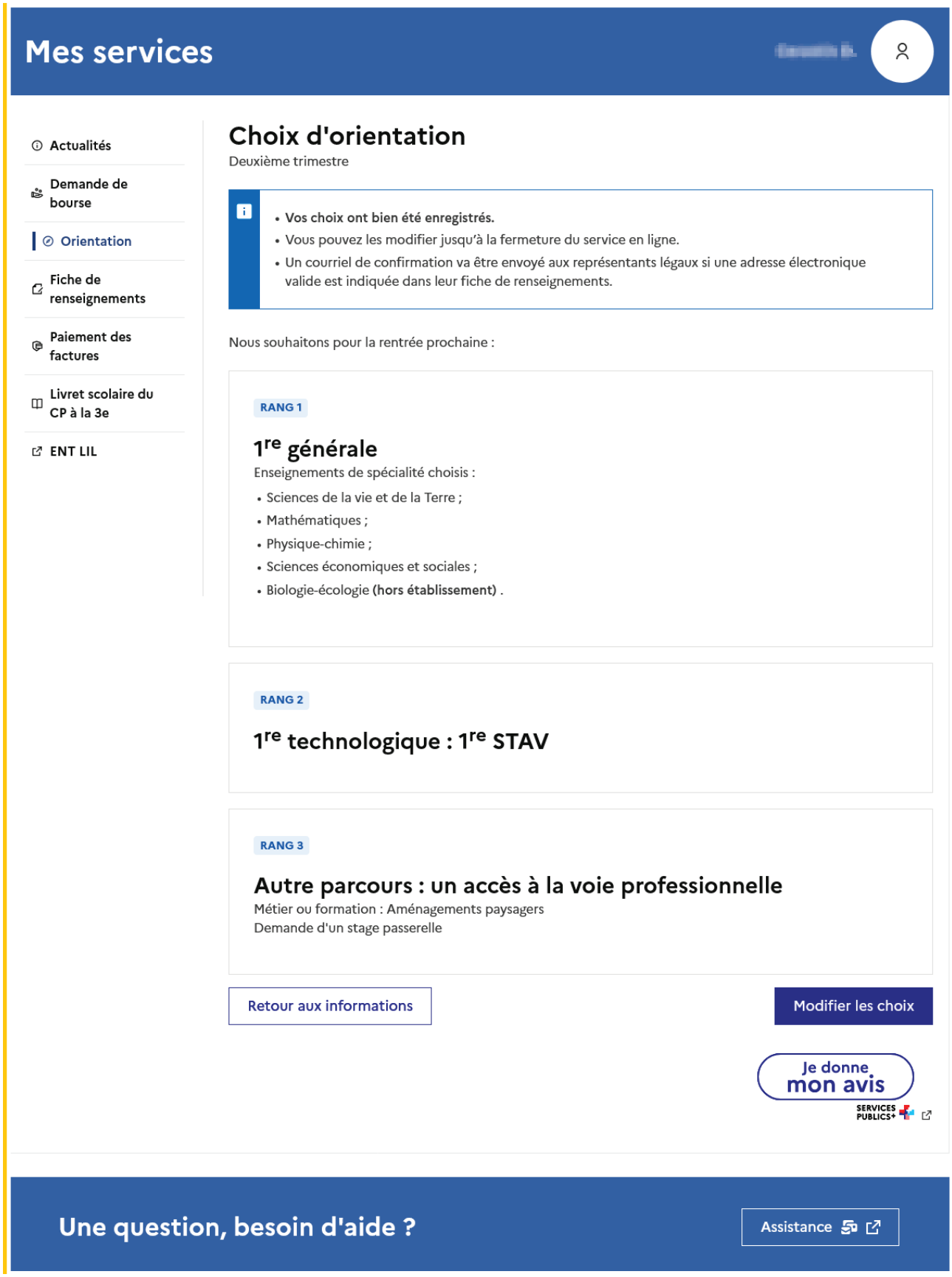
Mes services
Actualités
Demande de bourse
Orientation
Fiche de renseignements
Paiement des factures
Livret scolaire du CP à la 3e
ENT LIL
Choix d'orientation
Deuxième trimestre
Vos choix ont bien été enregistrés.
Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture du service en ligne.
Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :
RANG 1
1re générale
Enseignements de spécialité choisis :
Sciences de la vie et de la Terre ;
Mathématiques ;
Physique-chimie ;
Sciences économiques et sociales ;
Biologie-écologie (hors établissement) .
RANG 2
1re technologique : 1re STAV
RANG 3
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
Métier ou formation : Aménagements paysagers
Demande d'un stage passerelle
Retour aux informations
Modifier les choix
Je donne mon avis
SERVICES PUBLICS+
Une question, besoin d'aide ?
Assistance

Courriel reçu par le représentant légal qui a effectué/modifié la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix d'orientation
Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 22/09/2026 à 10:59, nous vous confirmons par ce message que votre(vos) choix d'orientation a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève [redacted].

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale
  Enseignements de spécialité choisis :
  - Sciences de la vie et de la Terre
  - Mathématiques
  - Physique-chimie
  - Sciences économiques et sociales
  - Biologie-écologie (Hors établissement)
- Rang 2 : 1re STAV
- Rang 3 : Voie professionnelle
  Précision : Aménagements paysagers
  Demande de stage passerelle

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement).
Le cas échéant le second représentant légal est également informé des choix d'orientation enregistrés.

Bien cordialement,
LYCEE [redacted]

Courriel reçu par le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie

Objet : [ORIENTATION] Saisie des choix d'orientation
Bonjour,

Suite à la démarche effectuée en ligne le 22/09/2026 à 10:59 par M. [redacted], nous vous informons par ce message que le(s) choix d'orientation a(ont) bien été enregistré(s) pour l'élève [redacted].

En voici le récapitulatif :

- Rang 1 : 1re générale
  Enseignements de spécialité choisis :
  - Sciences de la vie et de la Terre
  - Mathématiques
  - Physique-chimie
  - Sciences économiques et sociales
  - Biologie-écologie (Hors établissement)
- Rang 2 : 1re STAV
- Rang 3 : Voie professionnelle
  Précision : Aménagements paysagers
  Demande de stage passerelle

Il est possible d'apporter des modifications jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation (date qui vous a été transmise par votre établissement), en vous rapprochant du responsable qui a saisi la demande.
En cas de désaccord, veuillez contacter immédiatement le chef d'établissement.

Bien cordialement,
LYCEE [redacted]

S'il souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du représentant qui a saisi les choix et, en cas de désaccord, il lui est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement

2.11. Voir l'avis du conseil de classe

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.

Le lendemain de la saisie des avis provisoires, le représentant légal peut les consulter.

Comme pour l'étape de saisie des choix, le représentant légal est guidé dans la démarche à suivre.

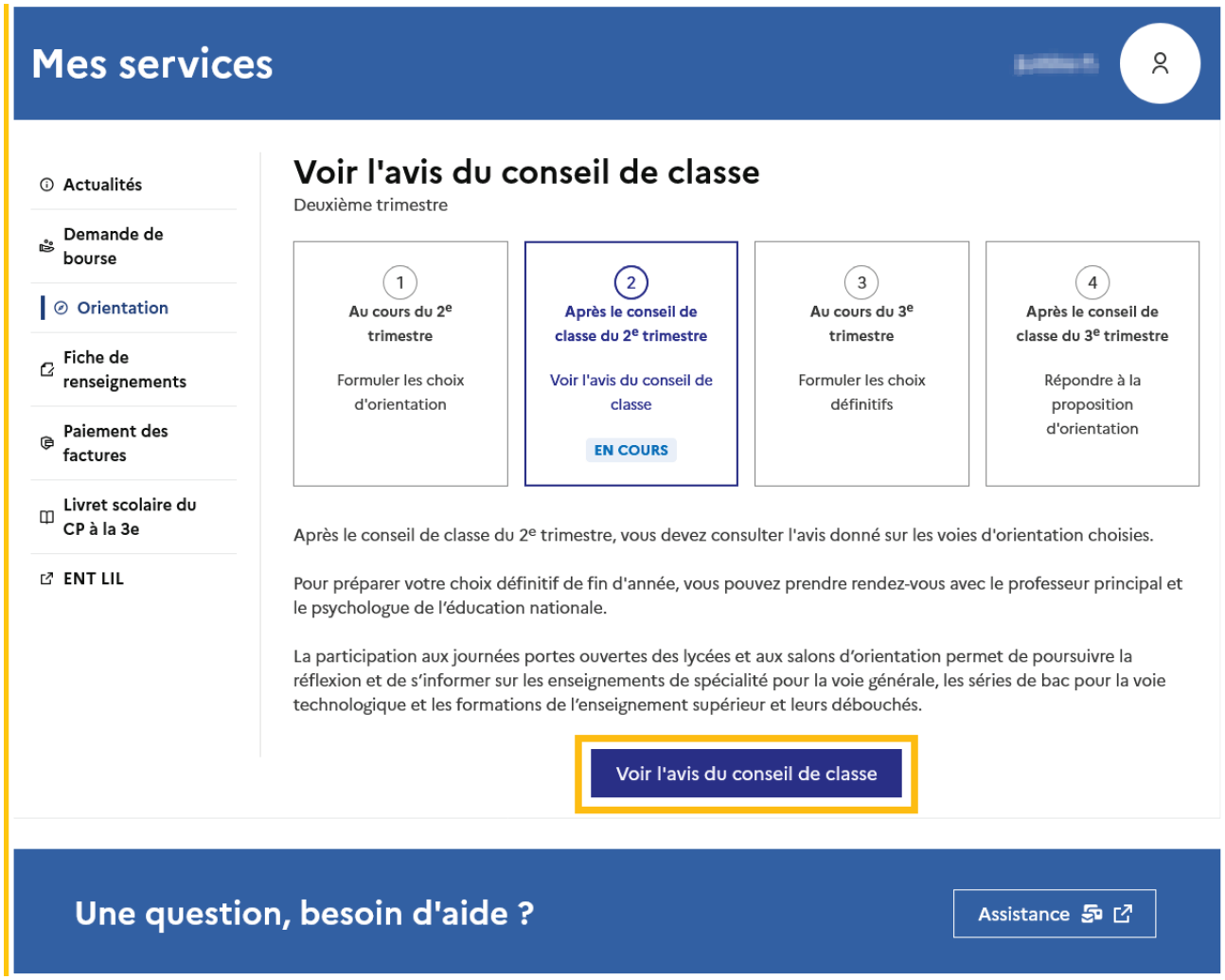

Accuser réception de l'avis du conseil de classe

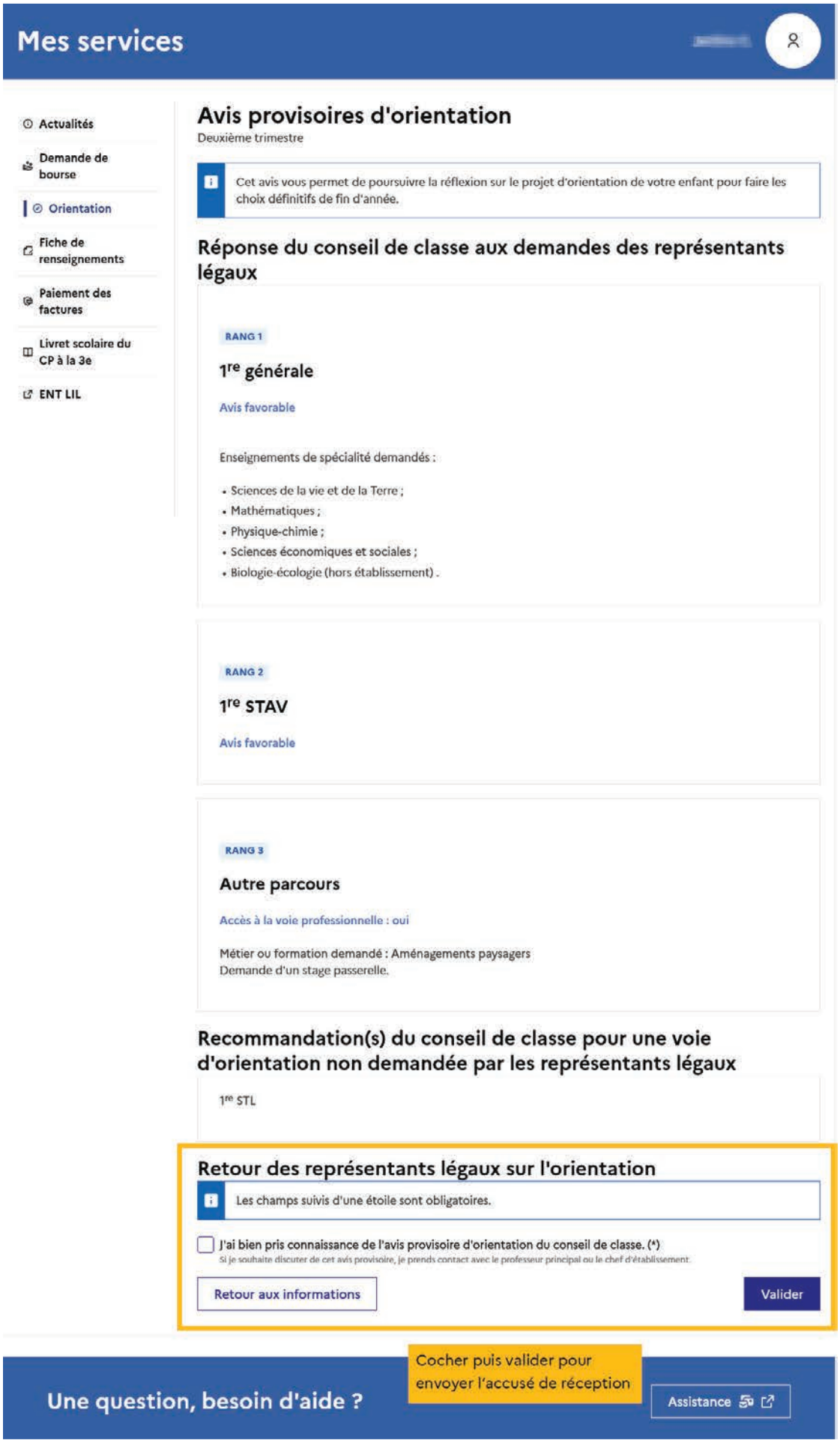

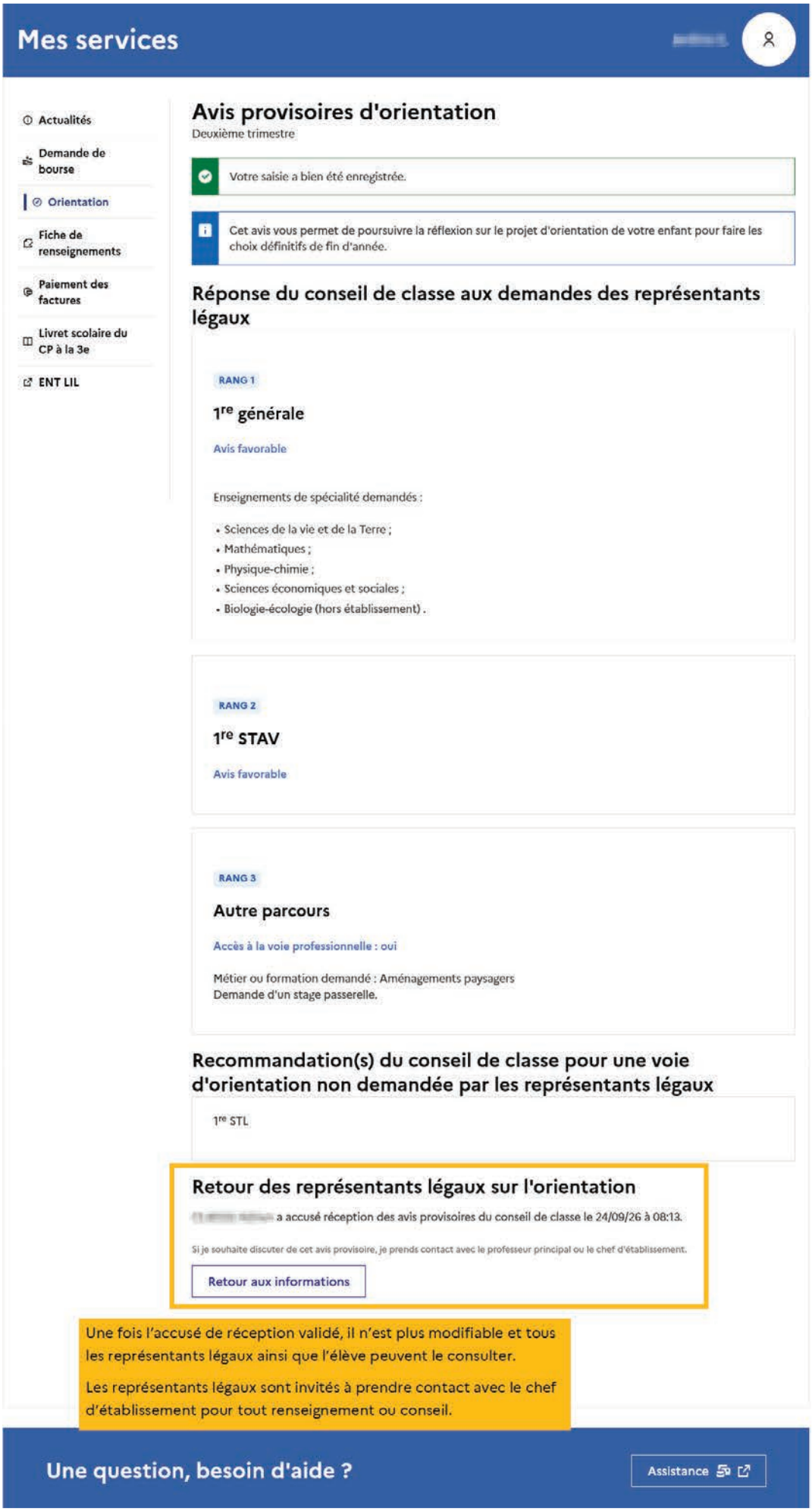
Mes services
Actualités
Demande de bourse
Orientation
Fiche de renseignements
Paiement des factures
Livret scolaire du CP à la 3e
ENT LIL
Avis provisoires d'orientation
Deuxième trimestre
Votre saisie a bien été enregistrée.
Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.
Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux
RANG 1
1re générale
Avis favorable
Enseignements de spécialité demandés :
• Sciences de la vie et de la Terre ;
• Mathématiques ;
• Physique-chimie ;
• Sciences économiques et sociales ;
• Biologie-écologie (hors établissement) .
RANG 2
1re STAV
Avis favorable
RANG 3
Autre parcours
Accès à la voie professionnelle : oui
Métier ou formation demandé : Aménagements paysagers
Demande d'un stage passerelle.
Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux
1re STL
Retour des représentants légaux sur l'orientation
a accusé réception des avis provisoires du conseil de classe le 24/09/26 à 08:13.
Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.
Retour aux informations
Une fois l'accusé de réception validé, il n'est plus modifiable et tous les représentants légaux ainsi que l'élève peuvent le consulter.
Les représentants légaux sont invités à prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.
Une question, besoin d'aide ?
Assistance

2.12. Connexion du représentant légal n'ayant pas effectué la saisie

Écran de consultation des choix d'orientation

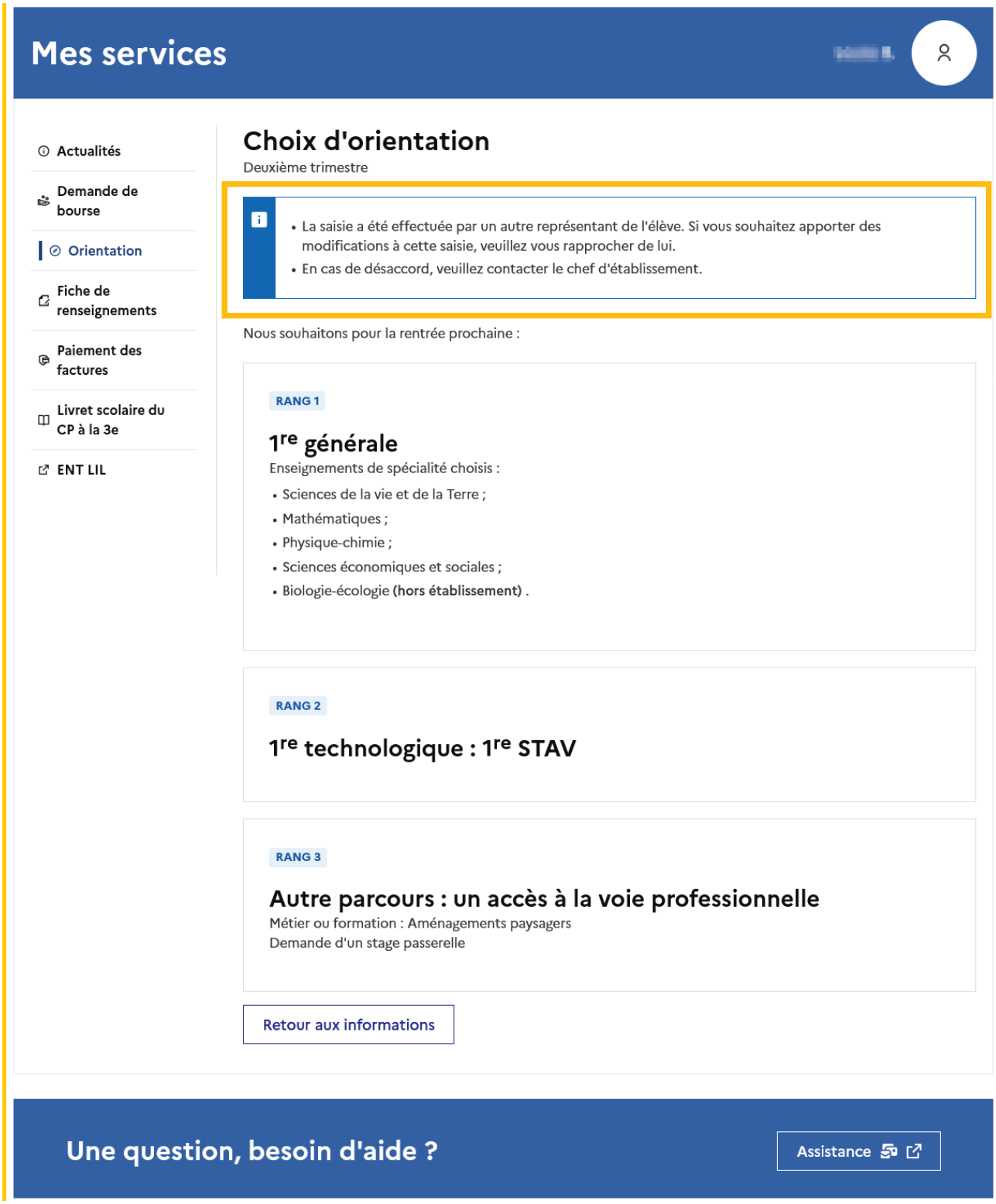

2.13. Connexion de l'élève

Écran de consultation des choix d'orientation

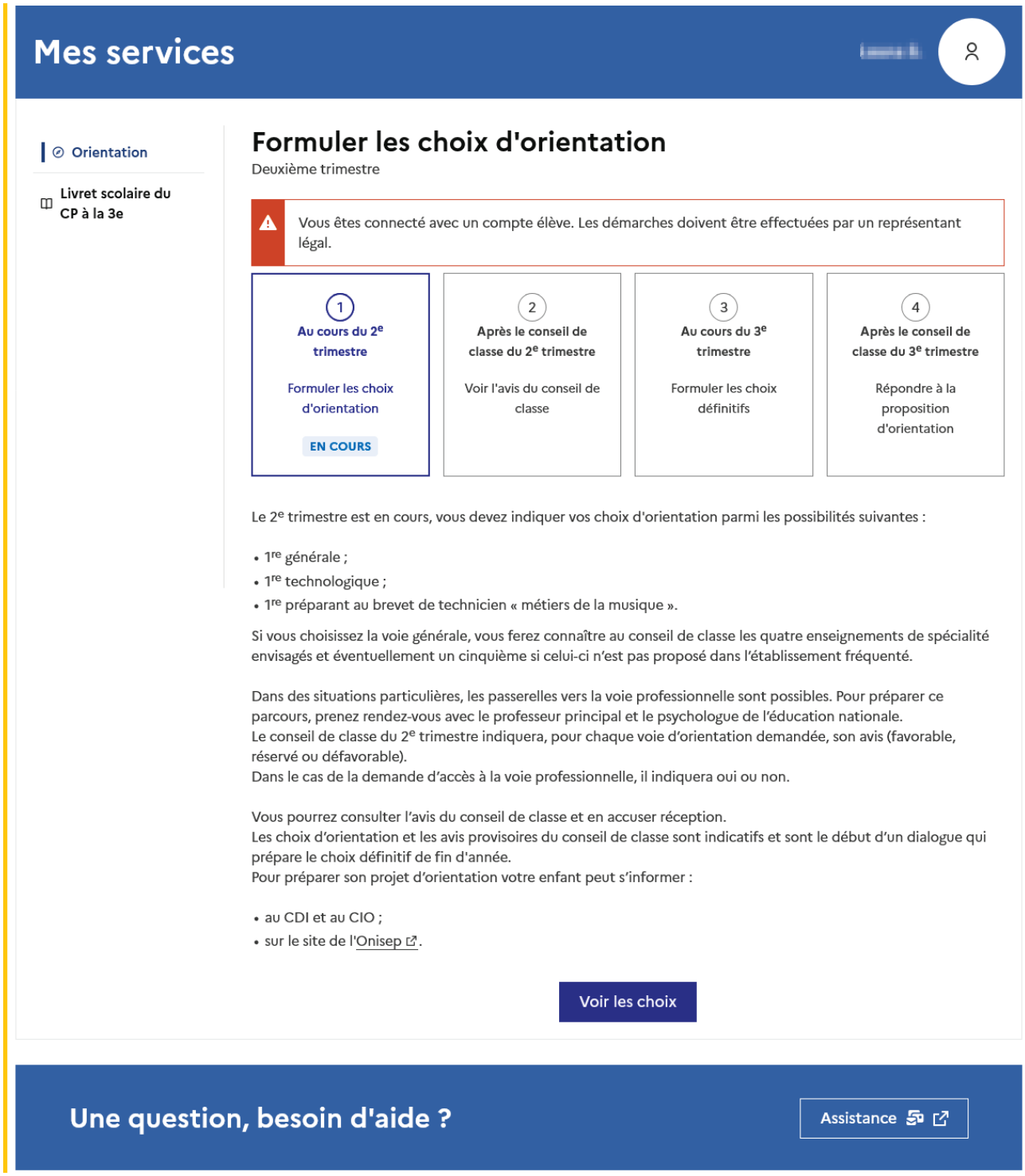

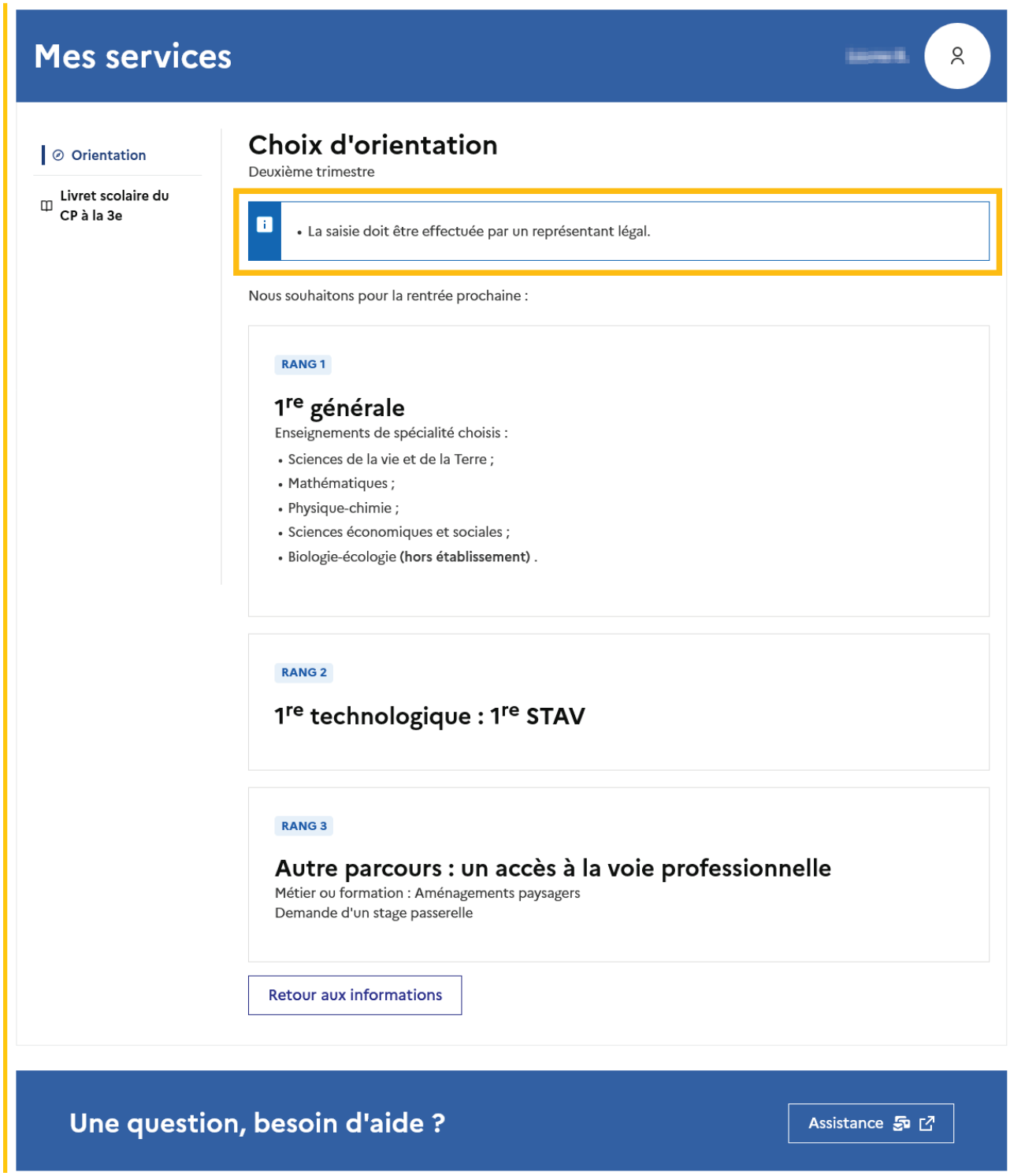
Mes services
Orientation
Livret scolaire du CP à la 3e
Choix d'orientation
Deuxième trimestre
• La saisie doit être effectuée par un représentant légal.
Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :
RANG 1
1re générale
Enseignements de spécialité choisis :
• Sciences de la vie et de la Terre ;
• Mathématiques ;
• Physique-chimie ;
• Sciences économiques et sociales ;
• Biologie-écologie (hors établissement) .
RANG 2
1re technologique : 1re STAV
RANG 3
Autre parcours : un accès à la voie professionnelle
Métier ou formation : Aménagements paysagers
Demande d'un stage passerelle
Retour aux informations
Une question, besoin d'aide ?
Assistance

